ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 21 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ VIA LES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Des tentatives d'introduction de plus de (21) quintaux de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, dans diverses opérations menées à travers les Régions militaires, durant la période allant du 18 au 24 novembre courant, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient.» Ibn Khaldoun

Jeudi 16 Joumada El tani 1448 - 26 Novembre 2026 - N° 1439 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

EXAMEN DE PLUSIEURS DOSSIERS À L'ORDRE DU JOUR



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement, consacrée à l'examen de plusieurs dossiers liés à l'ouverture des secteurs du transport aérien et maritime à l'investissement privé, à la communication institutionnelle publique, ainsi qu'à la réhabilitation des zones forestières endommagées, indique un communiqué des services du Premier ministre.

P.16

VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES

UN FLÉAU UNIVERSEL NÉCESSITANT UNE MOBILISATION ACCRUE

Les violences à l'égard des femmes et des filles constituent une "honte universelle" qui touche tous les pays et toutes les communautés, nécessitant davantage d'efforts pour mettre un terme à ce phénomène et garantir aux victimes justice, sécurité et dignité, a affirmé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

P.10

A PROPOS DE LA PRODUCTION D'ENGRAIS, DU PHOSPHATE ET DU HÉLIUM

UN GRAND PAS VERS LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE NATIONALE



P.3

Les décisions arrêtées lors de la réunion de travail présidée, mardi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la production des engrais, du phosphate et du gaz hélium, consacrent un pas important sur la voie du renforcement de la souveraineté industrielle nationale.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET LE NIGER

SAIDAL EXPORTERA POUR 6 MILLIONS DE DOLLARS DE MÉDICAMENTS

Le groupe pharmaceutique public Saidal a conclu, mercredi à Niamey, un accord préliminaire d'une valeur de 6 millions de dollars avec l'Office national des produits pharmaceutiques et chimiques (ONPPC) du Niger. Ce contrat porte sur l'exportation de médicaments fabriqués en Algérie par onze laboratoires nationaux, selon un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

P.4

ACTUALITÉS NATIONALES

FORUM INTERNATIONAL DE L'INVESTISSEMENT AU NIGER

MME SOUHILA BERRAHOU ANALYSE LA PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE EN TANT QU'INVITÉE D'HONNEUR

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, accompagné du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, et d'une forte délégation de chefs d'entreprise, représentée par le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, prend part, en tant qu'invité d'honneur, au Forum international de l'investissement (F2IN), qui se tient du 24 au 26 du mois en cours au Niger.

Par Malika Azeb

Mme Souhila Berrahou, économiste, enseignante-chercheuse et professeure à l'École nationale supérieure des sciences politiques, a, lors de son intervention sur les ondes de la radio Chaine 3, salué le partenariat entre les deux pays, qui se partagent 1 000 kilomètres de frontière.

Cette économiste a souligné que la délégation algérienne « est d'une importance capitale en raison de sa diversification et de sa structure productive », afin de consolider les relations bilatérales, notamment dans le domaine de l'économie.

La coopération avec le Niger est importante, car il « constitue un pays clé dans la région du Sahel vers lequel la Transsaharienne fera son tracé du Sahel vers l'Europe », a indiqué Mme Berrahou.

Plusieurs accords ont été signés dans divers secteurs, comme l'a déclaré le ministre du Commerce extérieur : « On est dans la coopération concrète. » Dans ce contexte, l'intervenante a indiqué qu'effectivement, les deux pays œuvrent pour la concrétisation de ces différents partenariats, à l'instar de la zone franche d'In Guezzam, créée officiellement récemment en vertu du décret exécutif n° 26-355 du 8 novembre 2026, signé par le Premier ministre.

Cette zone commerciale, mise en place au niveau de la frontière avec le Niger, permettra de renforcer et d'assister les échanges commerciaux stratégiques entre les deux pays, ce qui boostera le développement économique », a-t-elle souligné, en précisant que cette zone franche réduira au maximum le commerce informel.

Elle a également affirmé que la relation avec le Niger n'est que la première étape pour l'Algérie avant d'étendre ses investissements vers les pays de l'Ouest de l'Afrique.

Dans son allocution lors du Forum de Niamey, le ministre du Commerce extérieur a déclaré que le développement lutte contre les fléaux touchant les régions frontalières et que les investissements de l'Algérie au Niger encouragent d'autres pays africains, tels que le Tchad, à coopérer avec elle, ainsi que l'Angola.

Pr Berrahou a, dans ce sens, souligné que « l'Algérie constitue un partenaire fiable au niveau du continent », de par son expertise dans divers secteurs, à l'instar de celui de l'énergie et des travaux publics.



À la question sur la façon de renforcer la présence algérienne en Afrique, en dépit d'une forte concurrence, l'intervenante a expliqué que le climat des affaires en Algérie accuse de bons points. La preuve en est « les déclarations des chefs d'État africains sur l'Algérie à chaque occasion qui se présente ».

D'autre part, Souhila Berrahou a indiqué que l'Algérie consolide ses investissements en Afrique à travers le renforcement des structures financières, comme c'est le cas pour la Banque extérieure d'Algérie (BEA).

En ce qui concerne l'accompagnement des entreprises algériennes désirant investir en Afrique, cette économiste a souligné que l'organisation de manifestations économiques constitue une occasion de se renseigner sur les opportunités et les avantages offerts par ces investissements, et que la participation d'une importante délégation économique algérienne au Forum de Niamey en est la preuve.

L'envoi récent d'une cinquantaine de camions-citernes, transportant une quantité de 1,6 million de litres d'essence, à partir d'Adrar afin d'approvisionner le marché nigérien, constitue une manière de consolider la coopération algéro-nigérienne. Cette économiste a déclaré que « c'est dans les habitudes de l'Algérie de venir en aide non seulement aux pays africains, mais aussi aux autres pays du monde ».

Évoquant le mégaprojet du gazoduc transsaharien, reliant le Niger, le Nigéria et l'Algérie, l'invitée de la radio a affirmé que « les travaux de cette plateforme énergétique sont assurés par plusieurs pays auxquels elle profitera ».

Cette importante structure permettra d'assurer une sécurité énergétique pour les pays qu'elle traverse dans un contexte mondial très sensible. Mme Berrahou a souligné que l'engagement de l'Algérie à garantir un approvisionnement en énergie permettra d'assurer la stabilité des prix à l'échelle internationale. Ainsi, « l'Algérie est un élément incontournable dans cette équation », a-t-elle ajouté.

Concernant la coopération avec les pays européens, Mme Berrahou a indiqué que l'Algérie est en mesure d'imposer ses choix en raison de sa souveraineté économique, notamment dans le domaine de l'énergie, ainsi que dans les secteurs hors hydrocarbures, citant le démarrage de la construction de l'usine de batteries au lithium, qui réduira à l'avenir la facture d'importation de ce produit. « Les rapports économiques entre les deux parties ont changé, ils sont désormais gagnant-gagnant », a également souligné l'intervenante.

MA

CONSTITUTIONNALITÉ

Mme ASLAOUI ACCUEILLIE À MADRID PAR SON HOMOLOGUE ESPAGNOL

La présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, et la délégation l'accompagnant, ont été accueillies, à Madrid (Espagne), par le président de la Cour constitutionnelle espagnole, M. Candido Conde-Pumpido Touron, et des membres de la Cour, et ce dans le cadre de la visite qu'elle effectue en Espagne, indique mercredi un communiqué de la Cour constitutionnelle. A cette occasion, Mme Aslaoui a signé le livre d'or de la Cour constitutionnelle espagnole et pris une photo souvenir collective réunissant les présidents et les membres des deux Cours constitutionnelles algérienne et espagnole, afin de documenter cette visite officielle, précise le communiqué.

RA

ÉNERGIE ET CLIMAT

RENCONTRE NORD-AFRICAINE SUR LA RÉDUCTION DU MÉTHANE

Les travaux de la Rencontre régionale pour l'Afrique du nord sur l'atténuation des émissions de méthane et les questions commerciales pour le secteur pétrolier et gazier ont débuté, mercredi à Alger, dans le but d'examiner les moyens de réduire ces émissions et de renforcer la conformité des pays producteurs et exportateurs des hydrocarbures aux normes environnementales et commerciales internationales croissantes.

La cérémonie d'ouverture de la rencontre a été présidée, au nom du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, par le directeur général de la prospective au ministère, Ismail Mustapha, en présence du directeur exécutif de la Commission africaine de l'énergie (AFREC), relevant de l'Union africaine (UA), Rashid Ali Abdallah, ainsi que plusieurs membres du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Cette rencontre de deux jours est organisée par l'AFREC, en collaboration avec le ministère des Hydrocarbures et en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume Uni, le Centre mondial du méthane (Global methane Hub), le Centre africain pour la politique énergétique (ACEP), la Coalition pour le climat et l'air pur (CCAC) et l'Organisation "Clean air Task force" (CATF), en présence d'experts, de responsables d'instances chargées de l'organisation de l'énergie et de l'environnement, de représentants des compagnies nationales pétrolières et gazières des pays concernés. Cette table ronde s'inscrit dans le cadre du projet de gestion des émissions de méthane et de renforcement des capacités dans le secteur pétrolier et gazier africain, lancé par l'AFREC en 2024, dans le but d'accompagner les Etats membres de l'UA et de renforcer leurs efforts visant à réduire les émissions de ce gaz, notamment dans un contexte marqué par les mutations accélérées du commerce mondial du pétrole et du gaz et le renforcement des exigences de conformité aux normes environnementales. Cet évènement vise à examiner la situation des émissions de méthane en Algérie, en Libye, en Egypte, en Tunisie et en Mauritanie, ainsi que l'importance de développer des systèmes efficaces de suivi, de déclaration et de vérification, outre l'examen des nouvelles mesures commerciales internationales liées à ces émissions et de leurs répercussions sur les producteurs et les exportateurs de pétrole et de gaz en Afrique du Nord, notamment en matière d'accès aux marchés et de transparence des chaînes d'approvisionnement.

Ce rendez-vous constitue également un espace d'échange d'expériences et d'expertises entre les pays de la région et de renforcement du dialogue entre les gouvernements, le secteur industriel, la société civile et les institutions continentales, permettant ainsi d'identifier les lacunes et les opportunités disponibles pour l'élaboration de politiques globales et efficaces en matière d'atténuation des émissions de méthane.

Les discussions devraient aboutir à l'élaboration d'une vision régionale commune conciliant les exigences environnementales et les priorités économiques, ainsi qu'à l'identification de mesures concrètes visant à renforcer la coopération et à développer des mécanismes fiables de mesure et de transparence, de manière à soutenir la compétitivité des exportations de la région sur les marchés mondiaux de l'énergie.

RA

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Edité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA

Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er Mai – Alger.
Tél : 028 133 750
0558 765 425
0771 727 632
E-mail rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

ACTUALITÉS NATIONALES

A PROPOS DE LA PRODUCTION D'ENGRAIS, DU PHOSPHATE ET DU HÉLIUM

UN GRAND PAS VERS LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE NATIONALE

Les décisions arrêtées lors de la réunion de travail présidée, mardi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la production des engrais, du phosphate et du gaz hélium, consacrent un pas important sur la voie du renforcement de la souveraineté industrielle nationale.

En fixant le début de commercialisation du phosphate concentré au premier trimestre 2027, l'entrée en production de la mine de Bled El Hadba à la fin de la même année et l'autosuffisance totale en engrais dès 2028, ces décisions concrétisent l'aboutissement des grands chantiers engagés dans les secteurs minier et pétrochimique.

Ce calendrier précis acte le passage de l'extraction brute à la valorisation industrielle, permettant au pays de capter une plus forte valeur ajoutée avant même l'achèvement complet des complexes chimiques aval.

Selon les données techniques du Groupe Sonatrach, le pôle minier de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, est dimensionné pour produire dès sa première phase 3,2 millions de tonnes par an de phosphate concentré à partir de 5,5 millions de tonnes de minerai brut, avec un objectif à terme de 10,5 millions de tonnes par an.

L'exploitation pleine de ce gisement, dont les réserves figurent parmi les plus importantes au monde, sécurisera durablement l'approvisionnement en matière première des unités de transformation.

Cette montée en cadence mettra un terme définitif aux importations d'engrais et d'engrais composés, préservant ainsi les réserves de change tout en consolidant la sécurité alimentaire nationale.

Selon le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des Exportations, les engrais constituent déjà un pilier de la diversification économique, ayant



largement contribué à porter les exportations hors hydrocarbures à plus de 5 milliards de dollars en 2025.

Sur le plan continental, cette dynamique conforte la place de l'Algérie dans le quintette de tête des producteurs africains.

Dans une récente analyse publiée à l'occasion de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, des experts de la Banque africaine de développement (BAD) soulignent que la production et les exportations africaines d'engrais restent fortement concentrées dans cinq pays, dont l'Algérie, alors que plus de 40 pays du continent demeurent importateurs nets.

S'appuyant sur ses ressources en gaz naturel, le pays s'est imposé comme un acteur majeur des engrais azotés, notamment de l'urée et de l'ammoniac, à travers des complexes tels que Sorfert, Algérie Oman Fertilisants (AOA) et Fertial, détenu à 100% par le groupe public Asmidal, filiale de Sonatrach, depuis juin 2024.

Ces produits représentent le premier poste d'exportation hors hydrocarbures, générant plus de 1,25 milliard de dollars pour 3,53 millions de tonnes exportées sur les sept premiers mois de 2025, et plaçant l'Algérie parmi les principaux fournisseurs de l'Europe et de l'Inde.

Parallèlement à l'azote, le pays a engagé un virage stratégique vers le phosphate intégré. En août et septembre derniers, les travaux de la première phase du Projet de phosphate intégré (PPI) ont été lancés par Sonatrach et Sonarem en partenariat avec les groupes Saipem et CHEC.

Ce projet prévoit l'extraction annuelle de 10,5 millions de tonnes de phosphate brut à Bled El Hadba et leur transformation chimique à Oued El Kebrit, dans la wilaya de Souk Ahras, afin de produire près de 3 millions de tonnes d'engrais par an, dont 2,4 millions de tonnes d'engrais phosphatés et 570.000 tonnes d'engrais azotés.

Grâce à ces capacités supplémentaires attendues d'ici 2028, l'Algérie disposera des volumes nécessaires pour approvisionner les marchés africains et alimenter des unités locales de mélange sur le continent.

Par ailleurs, le projet de renforcement de la production de gaz hélium, évoqué lors de la même réunion présidée par le président de la République, confirme, à son tour, la détermination de l'Etat à valoriser les ressources stratégiques à haute valeur technologique.

D'après les données de l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS), l'Algérie occupe le rang de quatrième producteur mondial d'hélium avec environ 11 millions de mètres cubes produits par an, soit près de 5,8% de l'offre globale, et détient des réserves estimées à 1,8 milliard de mètres cubes principalement localisées à Hassi R'mel.

Récupéré lors des procédés de liquéfaction du gaz naturel au sein des complexes d'Arzew et de Skikda, ce gaz rare est essentiel à l'imagerie médicale par résonance magnétique, à la fabrication des semi-conducteurs et à la cryogénie.

L'accroissement des capacités d'extraction de cette filière permettra de consolider le statut du pays comme fournisseur majeur des marchés européen et américain tout en diversifiant davantage les exportations hors hydrocarbures.

RA

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

EXAMEN DE PLUSIEURS DOSSIERS LIÉS AUX TRANSPORTS, À LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET À LA RÉHABILITATION DES ZONES FORESTIÈRES ENDOMMAGÉES

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement, consacrée à l'examen de plusieurs dossiers liés à l'ouverture des secteurs du transport aérien et maritime à l'investissement privé, à la communication institutionnelle publique, ainsi qu'à la réhabilitation des zones forestières endommagées, indique un communiqué des services du Premier ministre.

A l'ouverture de la réunion, le Gouvernement a entendu une communication portant sur la poursuite de l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises par le Président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres tenu le 8 novembre 2026, concernant le dossier de l'agriculture.

Par la suite, et dans le cadre des orientations stratégiques de l'Etat visant à promouvoir l'investissement national, le Gouvernement a entendu une communication sur les perspectives d'ouverture à l'investissement privé dans les secteurs du transport aérien et maritime.

A cet égard, le Gouvernement a souligné que cela constitue, pour les opérateurs économiques, qu'il s'agisse de l'investissement dans l'activité du transport de passagers, de marchandises ou de services logistiques, une opportunité pour dynamiser ces deux secteurs vitaux, lesquels constituent des leviers importants pour le développement économique durable. Ainsi, en exécution des instructions de M. le président de la République visant à ouvrir le marché national du transport aérien et maritime à de nouveaux opérateurs, le Gouvernement a indiqué que les conditions juridiques, réglementaires et économiques ont été réunies pour attirer les investisseurs privés et les encourager à contribuer au développement des activités de transport aérien et maritime, et accélérer le développement du fret aérien en renforçant les capacités d'intervention de nos entreprises au niveau international, en élargissant le réseau de lignes et en renouvelant la flotte, afin d'augmenter la capacité de transport et de répondre à la demande des opérateurs économiques.

Par ailleurs, le Gouvernement a examiné le programme national de la communication institutionnelle publique, qui vise à mettre en place une stratégie intégrée de communication institutionnelle publique, consacrant le principe constitutionnel du droit des citoyens à l'accès à une information fiable et précise, et répondant à la nécessité de développer des programmes de communication fondés sur la participation et la proximité.

Ce programme prévoit une approche globale visant à promouvoir la communication institutionnelle, qui englobe les différents aspects liés à ce sujet, notamment la formation du personnel, l'adoption des solutions technologiques les plus récentes, la garantie d'un flux d'informations transparent et efficace, ainsi que la mise en place d'indicateurs permettant de mesurer l'efficacité et la fiabilité.

Enfin, le Gouvernement a passé en revue le plan technique national de réhabilitation des zones forestières endommagées et de renforcement de leur résilience face aux changements climatiques. Ce plan a été élaboré en coordination avec les différents départements ministériels concernés et en concertation avec des experts en environnement et en changements climatiques.

A cet effet, le plan s'articule principalement autour de l'évaluation, du diagnostic et de la classification des dommages causés à la nature et à la biodiversité selon leur gravité et la priorité d'intervention, de la réhabilitation du couvert végétal, des mesures préventives visant à protéger les populations, de la définition des secteurs concernés par la mise en œuvre du plan, ainsi que de l'intégration de la dimension climatique dans la stratégie globale de prévention.

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET LE NIGER

SAIDAL EXPORTERA POUR 6 MILLIONS DE DOLLARS DE MÉDICAMENTS

Le groupe pharmaceutique public Saidal a conclu, mercredi à Niamey, un accord préliminaire d'une valeur de 6 millions de dollars avec l'Office national des produits pharmaceutiques et chimiques (ONPPC) du Niger. Ce contrat porte sur l'exportation de médicaments fabriqués en Algérie par onze laboratoires nationaux, selon un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Par Ali Boudefel

La signature de cet accord a eu lieu en marge du Forum international « Investir au Niger » (F2IN 2026). La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, ainsi que du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula.

Le document a été paraphé par le directeur général de Saidal, Younes Bouarara, et le directeur par intérim de l'ONPPC, Hamidou Abdoulaye, en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, Ahmed Saadi.

Dans le cadre de cet accord, Saidal, désigné par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, assurera la coordination des opérations techniques et logistiques nécessaires à l'acheminement des médicaments. Les premières livraisons devraient intervenir dans les prochains jours. Elles seront suivies d'autres expéditions successives jusqu'à la livraison de l'ensemble de la commande.

Cette opération permettra ainsi à plusieurs fabricants algériens de renforcer leur présence sur le marché nigérien et de donner une nouvelle dimension à leurs activités d'exportation.

En parallèle, un deuxième accord a été conclu entre les autorités pharmaceutiques des deux pays. Il s'agit d'un mémorandum d'entente signé entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) d'Algérie et l'Agence nigérienne de réglementation du secteur pharmaceutique (ANRP). Cette initiative vise à développer leur collaboration dans les domaines de la réglementation, du contrôle des médicaments et de la formation.

Le partenariat prévoit notamment de simplifier les démarches permettant la reconnaissance et l'enregistrement des médicaments dans les deux pays. Il comprend également la formation des responsables et des spécialistes nigériens aux normes de contrôle pharmaceutique, ainsi que le partage des connaissances et des expériences entre les deux organismes.

La conclusion de ces deux accords intervient dans le cadre de la participation algérienne au F2IN 2026. Elle traduit la volonté de transformer les possibilités de coopération économique entre Alger et Niamey en projets concrets et en partenariats commerciaux durables.

Au-delà de ce premier contrat, cette initiative ouvre de nouvelles perspectives aux producteurs pharmaceutiques algériens sur le marché nigérien. Elle pourrait également contribuer à renforcer les échanges entre les deux pays et à développer leur coopération dans un secteur stratégique, celui de la production et de la distribution des médicaments.

A.B

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

UNE DÉLÉGATION ALGÉRIENNE EXAMINE À ADDIS-ABEBA L'ADHÉSION DE L'ALGÉRIE AU MÉCANISME APPM

Une délégation du ministère de l'Industrie pharmaceutique a examiné, mercredi à Addis-Abeba (Ethiopie), les modalités d'adhésion de l'Algérie au mécanisme africain d'achat groupé (APPM) de produits de santé, ainsi que le développement d'un projet de partenariat au profit du groupe public Saidal dans le domaine de la fabrication de vaccins vétérinaires, indique un communiqué du ministère. La délégation algérienne a tenu, en marge des travaux de la 5e Conférence internationale sur la santé publique en Afrique (CPHIA 2026), qui se tient du 23 au 27 novembre courant, une réunion de travail avec le directeur général régional pour l'Afrique du Nord du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), consacrée à l'examen des modalités d'adhésion de l'Algérie au mécanisme APPM, une initiative stratégique menée par l'Africa CDC et reconnue par l'Union africaine (UA), précise la même source.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du renforcement de la contribution de l'Algérie aux initiatives continentales visant à garantir la disponibilité des produits de santé, à développer la coopération entre les pays africains et à renforcer l'intégration régionale en matière d'industrie pharmaceutique, contribuant ainsi à la sécurité sanitaire au niveau du continent. Par ailleurs, le secrétaire général du ministère de l'Industrie pharmaceutique, représentant le ministre, Ouacim Kouidri, a tenu, en présence du directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et d'une représentante du groupe Saidal, ne réunion avec le directeur régional pour l'Inde, le Moyen-Orient, la Turquie et l'Afrique (IMETA) de l'entreprise Boehringer Ingelheim, Derek O'Leary.

Cette réunion a été consacrée à l'examen et à la consolidation des grandes lignes d'un projet de partenariat avec Saidal dans le domaine de la fabrication de vaccins vétérinaires.

RE

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE

MM. REZIG ET KOURTEL EXAMINENT AVEC LE MINISTRE NIGÉRIEN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE LES MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, ont eu, mercredi à Niamey (Niger), des entretiens avec le ministre nigérien du Commerce et de l'Industrie, Abdoulaye Seydou, portant sur les moyens de renforcer les échanges commerciaux et les investissements entre les deux pays.

Cette rencontre, tenue en marge des travaux du Forum international investir au Niger (F2IN 2026) , en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, Ahmed Saadi, a porté sur "les moyens de concrétiser les opportunités d'investissement et de commerce offertes par le forum en projets de coopération tangibles entre les deux pays, à travers le renforcement du partenariat entre les entreprises économiques, l'encouragement à la réalisation de projets industriels et d'investissements conjoints, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives aux opérateurs économiques algériens et nigériens", indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Les entretiens ont également porté sur l'importance de mettre à profit cette plateforme économique pour renforcer la complémentarité des capacités de production des deux pays, développer les échanges commerciaux et explorer de nouveaux domaines de partenariat, à même de répondre aux besoins du marché nigérien, de soutenir les opportunités d'investissement et de favoriser la création de valeur ajoutée.

Dans ce contexte, les deux parties ont souligné "l'importance de poursuivre la coordination et les efforts en vue de concrétiser les opportunités de coopération offertes par le forum, à même de consolider le partenariat économique algéro-nigérien".

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

KOUIDRI REÇOIT L'AMBASSADRICE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu à Alger, l'ambassadrice de la Confédération suisse auprès de l'Algérie, Marion Weichelt Krupski, accompagnée d'une délégation du groupe Novartis, spécialisé dans le développement et la production de médicaments innovants et de thérapies géniques, afin d'examiner les voies et moyens de renforcer les partenariats industriels, d'échanger les expertises et de développer les capacités nationales dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue mardi, a été l'occasion de passer en revue les activités du groupe Novartis en Algérie et à l'international, tout en mettant en relief "son expertise et ses capacités dans le développement et la production de médicaments innovants, en sus de ses activités en matière de recherche scientifique et technologique, notamment dans les thérapies géniques et les biotechnologies avancées", précise la même source.

A cette occasion, le ministre a réaffirmé la disposition du secteur de l'industrie pharmaceutique à accompagner les opérateurs économiques désireux de développer leurs activités et d'investir en Algérie, de manière à contribuer au renforcement des partenariats industriels, au transfert d'expertises et de technologies modernes, ainsi qu'au développement des capacités nationales en la matière.

Par ailleurs, il a mis en avant "l'importance stratégique" du projet de l'Institut algérien de thérapie cellulaire et génique, dont la réalisation est supervisée par le groupe public Saidal, en coopération avec des firmes étrangères de renom, estimant qu'il s'agit là d'un "projet national ambitieux visant à assurer des technologies thérapeutiques avancées en Algérie et à consolider les capacités de prise en charge des patients, à la pointe des dernières innovations scientifiques et médicales", ajoute le communiqué.

Dans ce sillage, M. Kouidri a souligné que le développement des thérapies géniques, qui ouvrent des perspectives prometteuses dans le traitement de nombreuses pathologies incurables, constitue une valeur ajoutée aux soins et aux services fournis par l'Institut, et permettra également d'élargir l'accès aux technologies thérapeutiques modernes, consolidant ainsi la souveraineté sanitaire nationale et hissant le niveau des prestations de santé offertes aux citoyens.

De son côté, l'ambassadrice s'est félicitée de la qualité des relations bilatérales unissant les deux pays, en particulier dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, exprimant son intérêt pour le renforcement de la coopération et l'élargissement de ses perspectives à travers le développement de partenariats dans les médicaments innovants, les technologies thérapeutiques avancées et le transfert de technologie, conclut le communiqué.

RE

ACTUALITÉS NATIONALES

SECTEUR DE LA SANTÉ À CONSTANTINE

GRANDE OPÉRATION DE MODERNISATION

Pour mieux accueillir les milliers de malades venus de 17 wilayas de l'Est, le service des urgences du CHU de Constantine lance un chantier de 140 millions de dinars jusqu'en juin 2027. Ce projet vise à rénover les locaux, acquérir du matériel médical et installer un système numérique pour trier les patients selon la gravité de leur état. Une première tranche des travaux sera achevée dans 45 jours.

Par Hamida Indja

Le directeur général du CHU Dr Abdesselam Benbadis de Constantine a annoncé avant-hier que les travaux de rénovation du service des urgences devraient s'achever en juin 2027, au terme du premier semestre.

Dans une déclaration à l'agence de presse APS, M. Kaci Kaci a expliqué que ce projet, lancé récemment, dispose d'un budget de 140 millions de dinars. Il a précisé qu'il vise à moderniser



le service des urgences, notamment par la réparation des murs, l'amélioration des espaces intérieurs et le remplacement des anciens équipements. Les travaux devraient durer huit mois.

Le même directeur a annoncé que la première tranche des travaux devrait être achevée et opérationnelle dans 45 jours.

Cette première tranche concerne la rénovation des salles où les médecins examinent les malades, ainsi que des deux salles réservées à la radiologie et aux échographies. Les soins aux patients seront assurés normalement pendant les travaux.

Il a ajouté que le projet prévoit également l'installation d'un système numérique destiné à mieux organiser l'accueil et la prise en charge des malades selon la gravité de leur état. Ceux-ci seront classés en quatre catégories : les cas très graves, engageant le pronostic vital ; les cas urgents ; les cas peu urgents ; et les cas non urgents. Ce dispositif permettra de mieux orienter les patients dans le service.

Selon la même source, le service des urgences compte 50 lits et accueille des malades venus de 17 wilayas de l'Est. L'hôpital universitaire de Constantine, réputé dans la région, propose de nombreux soins et interventions, notamment en chirurgie générale et orthopédique. Cette modernisation vise à améliorer l'accueil et la prise en charge des patients par les équipes du service.

H I

OLÉICULTURE À TLEMCEN

PLUS DE 606 000 QUINTAUX D'OLIVES ATTENDUS

Par Sarah Flifti

La wilaya de Tlemcen table sur une production de 606 100 quintaux d'olives au titre de la campagne agricole 2026-2027. Cette prévision concerne près de 16 000 hectares de terres oléicoles et intervient dans un contexte d'extension des surfaces consacrées à cette culture.

Lancée le 9 novembre dernier, la campagne de récolte des olives concerne une superficie de 15 950 hectares regroupant plus de 2,3 millions d'oliviers. Selon Kamel Othmani, responsable à la Direction des services agricoles (DSA), le rendement moyen prévisionnel est estimé à 38 quintaux par hectare.

Sur la production totale attendue, 242 440 quintaux devraient être destinés à la commercialisation sous forme d'olives de table, tandis que 363 660 quintaux seront réservés à la fabrication d'huile d'olive. Cette activité bénéficiera des capacités de transformation disponibles dans la wilaya, qui dispose de 31 huileries et de 19 unités de conditionnement. La production prévue devrait ainsi permettre d'obtenir près de 65 495 hectolitres d'huile d'olive.

Depuis le lancement de la campagne, la récolte a déjà concerné environ 1 900 hectares, permettant de collecter 72 200 quintaux d'olives. Sur cette quantité, 28 800 quintaux sont destinés à la consommation directe, tandis que 43 320 quintaux seront transformés en huile. Par ailleurs, les superficies consacrées à l'oléiculture ont augmenté de 68 hectares par rapport à la saison précédente. Cette progression s'explique notamment par l'intérêt grandissant des agriculteurs pour cette filière, le renouvellement des plantations à travers le remplacement des arbres improductifs ainsi que l'adoption de techniques agricoles modernes, notamment l'irrigation au goutte-à-goutte. Les différents dispositifs de soutien accordés aux producteurs contribuent également au développement de cette activité. Ces aides concernent particulièrement l'acquisition d'engrais et de matériel agricole, l'installation de systèmes d'irrigation ainsi que la réalisation de bassins destinés au stockage de l'eau.

Les communes de Sabra, Maghnia, Remchi et Ouled Mimoun figurent parmi les principaux bassins de production oléicole de la wilaya. En parallèle, des journées de sensibilisation et des émissions radiophoniques ont été organisées au profit des agriculteurs afin de les informer sur les méthodes appropriées de récolte. Les recommandations portent essentiellement sur la préservation des oliviers, la protection de leurs branches contre les dégradations et le respect des périodes propices à la cueillette, dans le but de préserver la qualité des olives et d'améliorer les rendements.

S.F

IN-SALAH

DE NOUVEAUX PROJETS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

La daïra d'In-Ghar (90 km au sud d'In-Salah) a bénéficié de la mise en service de plusieurs nouvelles infrastructures publiques, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

L'ensemble de ces réalisations s'inscrit dans le cadre des efforts visant à rapprocher l'administration du citoyen, améliorer la qualité des prestations offertes à la population et promouvoir le développement local, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie dans la région.

Ces infrastructures comprennent notamment un bureau de poste au quartier du moudjahid "Abi Abderrazak Meliana", un centre d'accueil et d'orientation relevant de la Caisse nationale des retraites (CNR), en plus du renforcement d'infrastructures sportives.

Ces équipements sont appelés à répondre à plusieurs besoins de la population et faciliter l'accès aux différentes prestations, en rapprochant les services publics du citoyen.

Par ailleurs, et dans le cadre du renforcement de la carte scolaire et de l'amélioration des conditions de scolarisation, les autorités de la wilaya ont procédé à la pose de la première pierre d'une école primaire au quartier du 5 Juillet 1962, destinée à accompagner l'expansion urbaine et la croissance démographique que connait la région.

Ces opérations visent également à renforcer la couverture en équipements de proximité, à rapprocher les services publics des zones d'habitation et à assurer une meilleure répartition des infrastructures à travers les différentes localités de la daïra.

Dans le même sillage, les efforts de développement se poursuivent à travers la programmation et la réalisation de projets dans plusieurs secteurs, notamment ceux de l'habitat et des équipements publics, en vue d'améliorer les conditions de vie de la population et de répondre à ses attentes.

Ces réalisations s'inscrivent dans une dynamique de renforcement des infrastructures de proximité, en tant que facteur essentiel du développement local, visant à améliorer la qualité du service public et à garantir un accès plus équitable des citoyens aux différentes prestations.

RR

BECHAR

LE DOSSIER MÉDICAL ÉLECTRONIQUE À L'ORDRE DU JOUR

L'Etablissement hospitalier spécialisé en ophtalmologie de Bechar a organisé une journée de formation au profit des médecins de la mission médicale cubaine exerçant au sein de cet établissement, ainsi que des traducteurs qui les accompagnent. Cette formation a été consacrée à la présentation du système du dossier médical électronique (DME) et à l'apprentissage de ses modalités d'utilisation, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de l'établissement. Cette journée de formation, organisée mardi, a été marquée par des explications et des démonstrations pratiques portant sur les différentes étapes de saisie des données médicales et de gestion électronique des dossiers des patients. Ces activités ont permis aux participants de découvrir les fonctionnalités de ce système et de maîtriser ses modalités d'utilisation, en prévision de son adoption dans la pratique quotidienne, a précisé la même source. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etablissement hospitalier spécialisé en ophtalmologie de Bechar pour accompagner le processus de transformation numérique du secteur de la santé, moderniser les méthodes de travail, renforcer l'efficacité de la gestion médicale et administrative, en plus d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients grâce à l'utilisation des technologies numériques.

RR

ECONOMIE MONDIALE

GUERRE COMMERCIALE

WASHINGTON PRÉPARE UNE NOUVELLE OFFENSIVE TARIFAIRE MONDIALE

Selon des révélations publiées par le quotidien financier américain Wall Street Journal, la Maison Blanche prépare une hausse généralisée des droits de douane visant les produits en provenance de la Chine, de l'Union européenne et de quatorze autres économies partenaires.

Par Rihab Taleb



Cette initiative repose sur la publication des conclusions d'une vaste enquête menée depuis plusieurs mois par le bureau du représentant américain au commerce, dirigé par Jamieson Greer. D'après les Etats-Unis ces pays soutiennent artificiellement leurs entreprises grâce à des subventions industrielles énormes, ce qui fausse les règles du commerce international et pénalise gravement les usines ainsi que les emplois aux Etats-Unis. Le représentant américain au commerce avait d'ailleurs prévenu dès le lancement des audiences publiques au printemps 2026 que les Etats-Unis refusaient désormais de sacrifier leur base industrielle au profit de pays exportant leurs propres problèmes de surproduction.

Lorsqu'un état accorde d'importantes aides financières, des prêts avantageux ou des allègements d'impôts à ses fabricants, ces derniers produisent souvent bien plus de marchandises que ce que leur marché intérieur est capable d'absorber. Pour écouler ces stocks excédentaires, les entreprises exportent leurs produits vers l'étranger à des prix très bas, parfois inférieurs aux coûts de production réels. Face à cette concurrence « déloyale », les producteurs des pays acheteurs peinent à survivre. Les droits de douane interviennent alors comme une taxe perçue à la frontière sur chaque marchandise importée. En renchérissant le coût des produits étrangers, la maison blanche souhaite inciter les entreprises et les citoyens américains à privilégier la production locale. Or, de nombreux économistes mettent en garde contre l'effet boomerang de ces taxes, qui risquent de faire grimper les prix payés par les ménages américains et de ralentir la croissance économique mondiale.

Des dizaines de pays dont ceux de l'UE

Les taxes s'appliqueront à la grande majorité des biens importés depuis des dizaines de pays, dont les 27 états membres de l'Union européenne, la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Inde et le Vietnam. Certains secteurs industriels lourds comme l'acier, l'aluminium et l'automobile échapperont à cette mesure précise, car ils font déjà l'objet de droits de douane spécifiques imposés au nom de la sécurité nationale américaine en vertu de la section 232 de la législation commerciale. Si les taux définitifs restent en cours d'arbitrage, la Maison Blanche cherche clairement à reconstituer l'arsenal tarifaire mis en place en 2025, avant que la cour suprême des Etats-Unis n'invalide une première vague de taxes en février 2026. Les partenaires ayant signé des accords bilatéraux avec les Etats-Unis avant ce revers judiciaire, tels que l'Union européenne, le Japon et la Corée du Sud, bénéficieront d'un taux global plafonné à 15% ou moins. À l'inverse, l'Inde et le Vietnam risquent des tarifs plus élevés conformément à leurs engagements antérieurs, tandis que la Chine subira les sanctions les plus sévères en raison de l'ampleur jugée exceptionnelle de ses aides publiques. L'annonce de cette offensive douanière a immédiatement provoqué des remous sur les marchés financiers internationaux et suscité de vives réactions diplomatiques. Dès la publication des informations du Wall Street Journal, les principales places boursières ont accusé le coup, les investisseurs redoutant un regain des tensions commerciales et une baisse des marges bénéficiaires des entreprises importatrices. En Europe, les indices boursiers majeurs comme l'Euro Stoxx 50 et le DAX allemand ont reculé d'environ 1%, tandis que les contrats à terme de l'indice américain S&P 500 chutaient de plus de un pour cent à Wall Street. Sur le plan La commission européenne a fermement contesté les accusations américaines, affirmant que les sources de la surcapacité mondiale ne se situaient pas en Europe et avertissant qu'elle répliquerait de manière proportionnée si les states ne respectait pas ses engagements. Cette décision met à épreuve la fragile trêve commerciale négociée entre les Etats-Unis et la Chine.

Une diversion opportune ?

Plusieurs analystes soulignent que la publication accélérée de ce rapport sur les subventions étrangères offre à la maison blanche une diversion opportune face à la tempête médiatique entourant le géant américain des puces électroniques Nvidia et son dirigeant Jensen Huang. Des parlementaires démocrates et républicains réclament actuellement des comptes sur ce que le gouvernement savait d'un présumé trafic de puces d'intelligence artificielle de pointe vers la Chine malgré les restrictions en vigueur. Ces futures taxes sur les subventions viendront s'empiler sur une autre série de droits de douane comprise entre 10% et 12.5%, annoncée en juillet dernier contre une soixantaine d'économies accusées de tolérer le travail forcé dans leurs chaines de production, une mesure actuellement contestée devant la cour du commerce international. Pour accentuer la pression lors des prochaines négociations, les Etats-Unis prévoit également d'inclure une clause de révision permettant d'alourdir automatiquement les taxes si les pays ciblés ne réduisent pas leurs aides industrielles dans les mois à venir.

R.T

INDUSTRIE AUTOMOBILE CHINOISE

FORTE HAUSSE DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

La consommation d'électricité des secteurs chinois de la recharge de véhicules électriques et des services de données Internet a bondi en octobre, illustrant la forte demande émanant des secteurs en pleine croissance des véhicules à énergie nouvelle (VEN) et du numérique, selon des données officielles publiées lundi.

La consommation d'électricité des services de recharge et d'échange de batteries a atteint 18,6 milliards de kWh en octobre, soit une hausse de 59,4% sur un an, tandis que celle des services de données Internet a bondi de 34,7% pour s'établir à 9,9 milliards de kWh, selon l'Administration nationale de l'énergie.

Les VEN ont représenté 64,3% des ventes de voitures neuves le mois dernier, contre 61,6% en septembre, tandis que leur part cumulée sur les dix premiers mois de l'année a grimpé à 54,8%, d'après l'Association chinoise des constructeurs automobiles.

La consommation totale d'électricité de la Chine pour le mois d'octobre s'est élevée à 870,9 milliards de kWh, soit une hausse de 1,6% en base annuelle.

Sous l'effet de la croissance rapide de la consommation d'électricité des nouvelles formes d'entreprises, la consommation d'électricité dans le tertiaire a connu la plus forte progression parmi tous les secteurs, a déclaré Wu Liqiang, responsable du Conseil chinois de l'électricité.

La consommation d'électricité du secteur tertiaire a augmenté de 6,3% en glissement annuel pour atteindre 171,4 milliards de kWh en octobre. La consommation d'électricité du secteur primaire s'est élevée à 12,4 milliards de kWh, en hausse de 3,3% sur un an, tandis que celle du secteur secondaire a connu une légère progression de 1,8% pour atteindre 579 milliards de kWh.

Il convient de noter que la consommation d'électricité des industries de haute technologie et de fabrication d'équipements a augmenté de 6,5% en glissement annuel pour atteindre 111,1 milliards de kWh en octobre.

En octobre, la consommation d'électricité dans le secteur manufacturier à forte intensité énergétique a affiché une croissance négative en glissement annuel pour le troisième mois consécutif, a déclaré M. Wu.

Au cours des dix premiers mois de 2026, la consommation totale d'électricité en Chine a augmenté de 3,7% par rapport à la même période l'année dernière pour atteindre 8.940 milliards de kWh. La consommation d'électricité liée aux services de recharge et d'échange de batteries a bondi de 55,9% au cours de cette période, tandis que celle des services de données Internet a augmenté de 40,8%.

Selon un rapport annuel sur le développement du secteur de l'électricité en Chine publié en juillet par le Conseil chinois de l'électricité, la consommation totale d'électricité à l'échelle nationale en 2026 devrait augmenter de 5% à 6% par rapport à l'année dernière.

R.E

L'ÉCONOMIE DE SINGAPOUR A LE VENT EN POUPE

LES EXPORTATIONS HORS PÉTROLE ONT ATTEINT UNE HAUSSE DE 45,8 %

Les exportations non électroniques ont augmenté de 20,8 %, soutenues par les machines spécialisées Les exportations domestiques non pétrolières de Singapour ont progressé de 45,8 % en glissement annuel au troisième trimestre 2026, une hausse record principalement tirée par l'électronique et les machines spécialisées liées au développement de l'intelligence artificielle. Selon Enterprise Singapore, les exportations de produits électroniques ont bondi de 117 %, après une augmentation de 88,1 % au deuxième trimestre. Les circuits intégrés, les supports de stockage de données et les ordinateurs figurent parmi les principaux contributeurs à cette croissance, avec des augmentations respectives de 83,2 %, 313,7 % et 166,3 %. Les exportations non électroniques ont progressé de 20,8 %, tirées par les machines spécialisées (+40,2 %), l'or non monétaire (+70,1 %) et les exportations d'équipements navals. Parmi les principaux marchés de destination, les exportations vers les États-Unis ont bondi de 74,4 %, celles vers Taïwan de 58,5 % et celles vers la Chine de 46,6 %. Sur les neuf premiers mois de l'année, les exportations intérieures hors pétrole ont enregistré une hausse record de 27,6 %. Au troisième trimestre, les réexportations hors pétrole ont progressé de 50,7 %, le commerce total de marchandises de 44,4 % et le commerce de services de 14,6 %.

R.E

ACTUALITES INTERNATIONALES

UN DANGER HUMANITAIRE QUI PERDURE DEPUIS 1975

PLUS DE DIX MILLIONS DE MINES CONTINUENT DE MENACER LES POPULATIONS SAHRAOUIES

La présence de millions de mines terrestres au Sahara occidental constitue toujours une grave menace pour les populations civiles, plusieurs décennies après le début du conflit provoqué par l'occupation marocaine du territoire en 1975. Dans une enquête publiée mercredi, le quotidien espagnol El Independiente revient sur les conséquences humaines de cette contamination, qui continue de faire des morts, des blessés et des victimes souffrant de handicaps permanents.

Par Yacine Boudali

Intitulée « Les mines laissées par le Maroc au Sahara occidental : le dangereux héritage du conflit », l'enquête réalisée par la journaliste Lucia Serrano estime à plus de dix millions le nombre de mines disséminées dans le territoire. Ces engins explosifs seraient notamment concentrés le long du mur de séparation, appelé « mur de la honte et de l'humiliation » par les Sahraouis, qui s'étend sur près de 2.700 kilomètres.

Le journal souligne également que le Maroc n'a toujours pas adhéré à la Convention d'Ottawa de 1997, qui interdit l'utilisation, la production, le stockage et le transfert des mines antipersonnel. Autre élément préoccupant relevé dans l'enquête : l'équipe des femmes sahraouies de lutte contre les mines (SMAWT) a découvert des engins dont les dates de fabrication sont postérieures au cessez-le-feu conclu en 1991. Ces découvertes soulèvent des interrogations sur la possibilité que des opérations de minage aient continué après cette date.

Malgré les efforts déployés pour débarrasser les zones contaminées de ces explosifs, les résultats restent insuffisants au regard de l'ampleur du problème. Selon l'enquête, le Service de la lutte antimines des



Nations unies (UNMAS), qui intervient dans le territoire depuis 2008, a réussi à neutraliser près de 30.000 engins explosifs et à sécuriser environ 150 km² de terrains dangereux. Cependant, la reprise des hostilités en 2020 a fortement perturbé ces opérations et compliqué la poursuite des interventions sur le terrain.

Le bilan humain est particulièrement lourd. Depuis 1975, plus de 2.500 personnes ont été tuées ou blessées par des mines et des restes explosifs de guerre, selon une étude réalisée par la chercheuse Ginevra Cucinotta. Ce chiffre pourrait toutefois être inférieur à la réalité, de nombreux accidents n'ayant pas été signalés ou enregistrés officiellement. Les populations vivant à proximité des zones contaminées restent ainsi exposées à un danger permanent, notamment lors de leurs déplacements et de leurs activités quotidiennes À cette situation s'ajoute le manque de moyens financiers consacrés aux opérations de déminage. Le quotidien espagnol relève que les financements internationaux directement affectés à cette mission au Sahara occidental n'ont pas dépassé 100.000 dollars en 2025. Une enveloppe particulièrement limitée au regard de l'étendue des zones touchées, du nombre d'engins explosifs encore présents et des conséquences humaines de cette contamination.

L'enquête met également en garde contre les risques liés à la persistance des tensions militaires et à un éventuel retrait de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Une telle évolution pourrait compliquer davantage le travail des équipes chargées du déminage, réduire les possibilités d'intervention dans les zones dangereuses et exposer encore plus les civils ainsi que les personnels humanitaires aux explosions. À travers cette enquête, El Independiente remet au premier plan une crise humanitaire qui demeure largement insuffisamment prise en charge. La présence de millions de mines continue de compromettre la sécurité des populations sahraouies et d'entraver leur accès à certaines zones du territoire. Face à cette menace, le renforcement des opérations de déminage, l'augmentation des financements internationaux et la protection des équipes intervenant sur le terrain apparaissent indispensables pour prévenir de nouvelles victimes et débarrasser progressivement le territoire de cet héritage meurtrier du conflit.

Y.B

APPEL D'UN RESPONSABLE DE L'ONU EN DIRECTION DES HOUTIS

POUR LA LIBÉRATION DU PERSONNEL DE L'ONU DÉTENU AU YÉMEN

Le secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence, Tom Fletcher, est arrivé mercredi au Yémen pour exprimer son soutien aux civils et sa solidarité avec les travailleurs humanitaires, tout en appelant à la libération du personnel de l'ONU détenu par le groupe houthi.

Dans un communiqué reçu par Xinhua, il a déclaré que sa visite au Yémen portait plusieurs messages, dont le soutien aux civils d'un pays épuisé par des années de conflit et désormais plongé dans une crise de plus en plus profonde.

La visite vise également à exprimer sa solidarité avec la communauté humanitaire yéménite, dont l'action est mise à rude épreuve par une grave pénurie de financements, et à exhorter la communauté internationale à accroître son soutien aux opérations humanitaires, selon le communiqué.

Il a ajouté que la reprise des combats dans le pays avait déplacé plus de 364.000 personnes, dont des dizaines de milliers rien qu'au cours de la semaine dernière. Des civils sont tués, tandis que les hôpitaux et les premiers secours sont pris pour cibles.

M. Fletcher réitérera aussi ses appels aux Houthis pour qu'ils libèrent immédiatement et sans condition le personnel de l'ONU et d'autres travailleurs humanitaires détenus, en soulignant la nécessité de protéger les opérations et le personnel humanitaires.

Les Houthis détiennent environ 70 membres du personnel de l'ONU, dont certains depuis des années. L'ONU a appelé à plusieurs reprises à la libération immédiate et sans condition de son personnel, des travailleurs humanitaires et des membres de la société civile détenus par le groupe.

Le Yémen est plongé dans un conflit depuis fin 2014, lorsque les Houthis se sont emparés de la capitale Sanaa et d'une grande partie du nord du pays, ce qui a déclenché en 2015 une intervention militaire dirigée par l'Arabie saoudite en soutien au gouvernement internationalement reconnu. Ces derniers mois, les hostilités entre le groupe houthi et les forces gouvernementales soutenues par l'Arabie saoudite se sont fortement intensifiées.

RI

QUAND LA CAMÉRA ACCUSE

LA TÉLÉVISION SOMALIENNE DÉVOILE UNE SÉRIE DE VIOLATIONS COMMISES PAR LES EMIRATS

Un reportage diffusé par la télévision somalienne (SNTV) a révélé une série de violations commises par les Emirats contre la souveraineté somalienne, allant du trafic de mercenaires et d'armes vers le Soudan à des vols aériens non autorisés, en passant par des opérations de déplacement de populations et de destruction environnementale au Jubaland.

Ces révélations, étayées par des documents, des données et des images, interviennent dans un contexte de rupture entre Mogadiscio et Abou Dhabi, marqué par l'annulation des accords de coopération militaire et sécuritaire entre les deux pays et l'expulsion, jeudi dernier, de l'ambassadeur des Emirats à Mogadiscio, le gouvernement somalien dénonçant les ingérences émiraties dans ses affaires intérieures, qualifiées "d'agression manifeste".

Dans le rapportage diffusé mardi, la Somalie dénonce plusieurs violations des accords conclus entre les deux gouvernements, citant notamment le trafic de mercenaires et la violation de l'espace aérien somalien par des vols charter illégaux opérant au profit des autorités émiraties.

Parmi les griefs retenus, il est fait également état de l'introduction d'armes illégales sur le territoire somalien et de l'implication de ces activités dans l'exacerbation du conflit soudanais, ainsi que l'utilisation de ports et d'aéroports sans autorisation fédérale, et d'opérations ayant contribué à alimenter les conflits régionaux.

La TV somalienne rapporte que l'une des violations "les plus graves" consiste à avoir transformé la Somalie en corridor de transit pour des mercenaires qui ont participé aux massacres commis par les milices rebelles contre des civils au Soudan, précisant que depuis le déclenchement du conflit en 2023 entre les forces rebelles et le gouvernement soudanais, la ville de Bosaso était devenue un centre névralgique du trafic de mercenaires ainsi que d'armes et d'équipements militaires destinés au Soudan.

La télévision somalienne a aussi "épinglé" les Emirats pour avoir organisé des vols charter non autorisés à destination de Bosaso, affirmant que 984 vols ont violé l'espace aérien somalien en 2024 et 2025, et que les compagnies aériennes citées dans le reportage ont opéré sans autorisation préalable des autorités somaliennes de l'aviation civile.

Les mercenaires et les armes ont été transportés, selon le reportage, depuis l'aéroport de Bosaso vers une base militaire émiratie, avant d'être acheminés vers plusieurs destinations, notamment au Soudan, en Libye et au Tchad. Des opérations dissimulées, selon la source, sous couvert de "missions d'instruction militaire".

Le ministre somalien de la Défense, Ahmed Moallim Fiqi, avait affirmé lundi que son gouvernement disposait de preuves attestant de manœuvres des Emirats de porter atteinte à la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays, dont des bases militaires illégales et l'utilisation de ports et des territoires somaliens pour des activités militaires liées à des conflits régionaux, notamment au Soudan.

R.I

SCIENCES ET HAUTE TECHNOLOGIE

MUSIQUE GÉNÉRÉE PAR L'IA

TIDAL ÉLIMINE 29 MILLIONS DE MORCEAUX « INHUMAINS » DE SA PLATEFORME

Face à la multiplication des morceaux créés par intelligence artificielle sur les plateformes de streaming, Tidal a décidé de retirer 29 millions de titres générés par IA de son catalogue, une mesure que l'entreprise présente comme un moyen de protéger les artistes et freiner la progression de contenus produits sans l'aide humaine.

Par Yakout Abina

L'intelligence artificielle bouleverse l'industrie musicale, mais son essor soulève également de nouvelles inquiétudes. Ces derniers mois, les plateformes de streaming ont vu affluer des millions de morceaux créés automatiquement par des outils d'IA, au point de transformer profondément leurs catalogues.

La facilité avec laquelle il est désormais possible de générer un morceau complet avec paroles, instrumentation et voix comprises, ne prend plus que quelques secondes. ce qui a poussé de nombreuxutilisateurs à publier des titres en masse dans le seul but de générer des revenus grâce aux écoutes en ligne. D'autant que ces créations sont souvent difficiles à distinguer des œuvres produites par de véritables artistes.

Face à ce phénomène, les réactions des plateformes restent

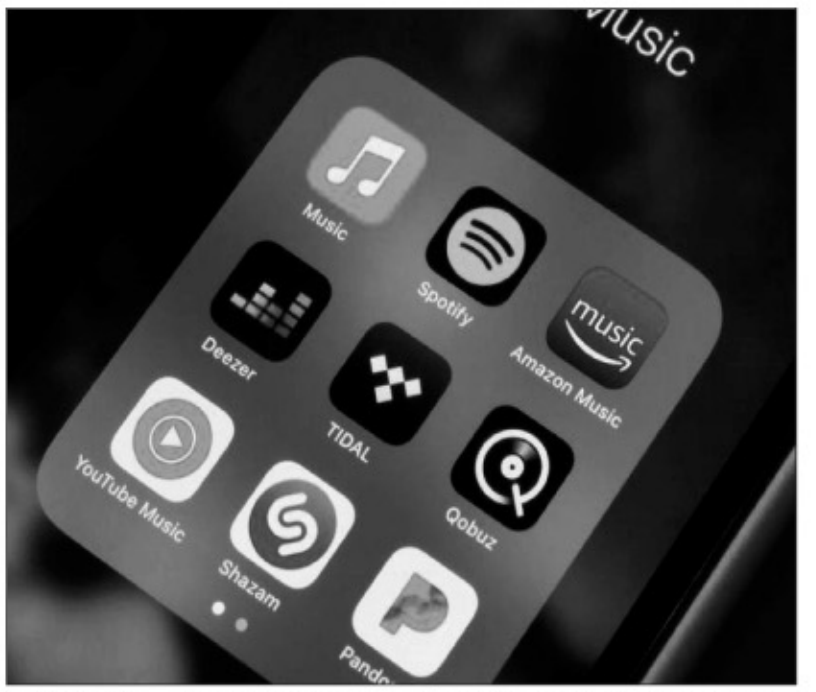

contrastées. Certaines, comme Deezer, ont développé des outils destinés à identifier les contenus générés par intelligence artificielle. D'autres se contentent d'étiqueter une mention signalant leur origine.

Selon les chiffres communiqués par la plateforme, pas moins de 43 % des morceaux reçus au cours des trois derniers mois auraient été entièrement produits parintelligence artificielle. Une proportion jugée préoccupante par l'entreprise, qui estime que cette situation menace l'équilibre de l'écosystème musical.

Après avoir pris une première mesure il y a quelques mois en coupant purement et simplement la monétisation de ces titres, le service de streaming passe désormais à l'étape supérieure. Sur le réseau social X, Robert Anderson, cadre dirigeant chez Tidal, a officialisé le calendrier d'une opération d'épuration sans précédent. La suppression des titres concernés débuterait le 9 décembre et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, avec le retrait quotidien de 80 000 à 85 000 morceaux.

Au total, près de 29 millions de titres générés par IA disparaîtront du catalogue de la plateforme. Une décision que Tidal présente comme une mesure destinée à valoriser la création humaine et à améliorer la visibilité des artistes.

L'entreprise justifie également ce choix par le faible intérêt du public pour ces contenus. Selon Robert Anderson, 96 % des chansons générées par intelligence artificielle n'enregistrent aucune écoute.

Au-delà de la défense symbolique de la création humaine, la décision repose donc sur un constat pragmatique, ces millions de fichiers occupent de l'espace serveur et polluent les bases de données sans susciter le moindre intérêt auprès des auditeurs. En éliminant ce « poids mort », Tidal espère redonner de l'oxygène et de la visibilité aux artistes émergents. En revendiquant être la première plateforme de streaming à mettre en œuvre une telle politique, Tidal espère désormais entraîner le reste du secteur dans son sillage. Pour l'entreprise, la lutte contre l'invasion des contenus automatisés est devenue un enjeu majeur afin de préserver la place des artistes dans un environnement musical de plus en plus marqué par l'intelligence artificielle.

Y.A

PIRATAGE DE DONNÉES

2 MILLIARDS DE MOTS DE PASSE GMAIL, FACEBOOK ET NETFLIX ONT ÉTÉ EXPOSÉS SUR INTERNET

Un chercheur a découvert une base de données contenant près de 2 milliards d'identifiants, totalement exposée sur Internet. Ce répertoire, dénué de protections, renferme des mots de passe Gmail, Facebook, Netflix ou PayPal, mais aussi des cookies et des identifiants pour des comptes issus de sites du dark web. Ces données sensibles ont vraisemblablement été volées par des logiciels malveillants, en particulier des infostealers.

Jeremiah Fowler, un chercheur en cybersécurité réputé, vient de mettre la main sur une base de données exposée sur Internet. Celle-ci n'était « ni protégée par un mot de passe, ni chiffrée ». Autrement dit, n'importe qui pouvait la consulter sans avoir besoin d'un mot de passe ou d'un identifiant. Dans ce répertoire, il a découvert environ 2 milliards d'identifiants, à savoir des adresses e-mail, des noms d'utilisateur et des mots de passe.

« Par son volume et son ampleur, c'est la plus grande collection d'identifiants que j'ai découverte en toutes mes années de chercheur en sécurité », souligne le chercheur dans son rapport, publié par ExpressVPN ce 24 novembre 2026.

C'est plus de 13 fois la base de 149 millions de mots de passe, dénichée en janvier par le même expert. Jeremiah Fowler n'en est en effet pas à son coup d'essai. En 2025, le chercheur avait déjà mis au jour 2,7 milliards de mots de passe Wi-Fi et d'adresses IP. Quelques mois plus tard, il avait aussi repéré 184 millions de mots de passe piratés.

GMAIL, NETFLIX, FACEBOOK.,. QUELS SERVICES SONT TOUCHÉS ?

Presque tous les services en ligne sont répertoriés dans la base de données. Le chercheur a comptabilisé environ 608 millions d'identifiants Gmail, 114 millions liés à d'autres services Google, 88 millions d'identifiants Facebook, 41,7 millions liés à des comptes Roblox, 36,6 millions pour Amazon, 32,9 millions pour X et 31 millions pour Instagram.

Près de 20 millions d'identifiants Netflix, plus de 15 millions d'identifiants PayPal et près de deux millions d'identifiants Binance ont aussi été recensés. Enfin, plus de 61 millions d'identifiants sont associés à des adresses gouvernementales en .gov. En effet, certains dossiers sont classés par pays, avec des abréviations comme US, UK, DE ou encore FR.

Le chercheur précise bien que les chiffres avancés par ses soins ne sont que des estimations. En effet, un même compte peut apparaître plusieurs fois, ce qui tend à gonfler le nombre de victimes potentielles. Par ailleurs, le répertoire contient sans doute des mots de passe périmés.

« La présence d'environ 2 milliards d'enregistrements d'identifiants ne doit pas être interprétée comme représentant 2 milliards de victimes individuelles », précise le chercheur à la suite de ses investigations.

BIEN PLUS QUE DES MOTS DE PASSE

La base de données ne contient pas que des identifiants et des mots de passe. Le chercheur a aussi découvert des cookies et des jetons de session, des petits fichiers qui permettent de rester connecté à un site sans devoir retaper son mot de passe à chaque fois. Ces fichiers sont déposés par un site sur votre navigateur. Un pirate qui le récupère peut s'en servir pour se connecter à votre place, sans connaître votre mot de passe et sans passer par la double authentification. Entre de mauvaises mains, ils peuvent offrir aux pirates « plus de moyens d'entrer qu'un simple mot de passe », rappelle le chercheur.

Dans 400 000 documents, l'expert a repéré des listes d'applications installées, des mots de passe enregistrés, le contenu du presse-papiers ou encore des informations techniques sur l'ordinateur de la victime. Ces données permettent de dresser un « profil détaillé de chaque victime ». Le chercheur a aussi trouvé des milliers de comptes associés à des sites du dark web. Dans les documents, il a en effet déniché des milliers d'adresses en « .onion », accompagnées de noms d'utilisateur et de mots de passe.

« C'est la première fois que je vois un grand nombre de comptes du dark web dans des identifiants piratés », s'étonne Jeremiah Fowler.

DES VIRUS VOLEURS DE DONNÉES

Selon Jeremiah Fowler, ces identifiants ont vraisemblablement été dérobés par des « infostealers », des logiciels malveillants spécialisés dans le vol de données. Une fois installés sur un appareil, ils aspirent tout ce qui est enregistré dans le navigateur et les applications installées, ou enregistrent ce que vous tapez sur le clavier. C'est pourquoi on trouve énormément de données différentes dans le répertoire. Selon les estimations les plus récentes de Flashpoint, les infostealers infectent chaque année plus de 10 millions d'appareils.

Pour le moment, on ignore qui est à l'origine de la base de données. Celle-ci pourrait bien appartenir à une plateforme criminelle qui revend des identifiants volés, ou à un revendeur, théorise Jeremiah Fowler. Le chercheur a alerté l'hébergeur de la base, qui a coupé l'accès quelques jours plus tard par mesure de sécurité. Si votre appareil est infecté par un infostealer, le fait de changer vos mots de passe ne suffira pas à vous protéger. Si « le logiciel malveillant reste actif », il pourra revenir à la charge et s'emparer de vos nouveaux mots de passe, prévient le chercheur. Il vaut mieux analyser votre appareil avec un antivirus pour tenter de débusquer un éventuel virus. Ce n'est qu'une fois que vous êtes certain que votre PC n'a pas été infecté que vous pouvez créer un nouveau mot de passe. Dans la foulée, prenez la peine d'activer la double authentification, de préférence avec une application dédiée ou une clé de sécurité.

RSHT

ENVIRONNEMENT

PATRIMOINE FORESTIER EN PÉRIL

LE CRI DE DÉTRESSE DES BAKA

Dans l'Est du Cameroun, la forêt qui abrite le peuple Baka recule sous la pression des exploitations forestières et minières. Un documentaire de Phil Agland, tourné sur quarante ans, témoigne de cette érosion qui menace la biodiversité et les savoirs ancestraux d'une communauté dont la survie dépend de son environnement.

Par Chaimaa SADOU



Le peuple Baka, communauté autochtone de la forêt tropicale humide du Cameroun, fait face à une dégradation accélérée de son habitat historique. Cette pression foncière met en danger ses moyens de subsistance et un patrimoine culturel et médicinal accumulé au fil des générations. Le film « Je te vois dans mes rêves », réalisé par le Britannique Phil Agland et coproduit par Samuel Nguiffo du Centre pour l'environnement et le développement (CED), constitue un témoignage rare sur cette transformation. Tourné sur quarante ans, ce film de 96 minutes donne la parole aux Baka eux-mêmes, à travers le monologue de MabiLikano, au cœur de la forêt de l'Est camerounais.

La dégradation forestière au Cameroun a des causes proches et identifiables. Des documents récents d'organisations de la société civile, notamment de l'ONG Green Development Advocates (GDA), alertent sur des situations préoccupantes. Dans la réserve de faune de Ngoyla et la forêt communautaire de Djoko, les alertes de Global Forest Watch ont signalé, entre novembre 2025 et juin 2026, 42 566 alertes de déforestation dans la réserve et 2 347 dans la forêt communautaire. Selon ces organisations, ces zones, utilisées en partie par les communautés baka, auraient été affectées par des activités d'exploitation forestière liées à un permis minier accordé en 2022, sans que les communautés aient été suffisamment consultées.

Pour les Baka, la forêt n'est pas un simple réservoir de ressources : elle porte leur alimentation, leur pharmacopée traditionnelle et leurs sites sacrés. Sa dégradation entraîne une perte d'accès aux plantes médicinales et aux zones de cueillette, et accroît leur vulnérabilité nutritionnelle et sanitaire. La disparition des arbres ne menace pas seulement les gorilles, les éléphants ou les oiseaux. Elle efface aussi les repères d'un peuple qui lit la forêt comme un livre : chaque clairière et chaque piste raconte une histoire ou marque un lieu de mémoire.

Le réalisateur Phil Agland insiste sur la valeur universelle des connaissances baka. Selon lui, leur connaissance de la forêt remonterait à 40 000 ou 50 000 ans, un savoir irremplaçable pour la science et la conservation. Le film montre l'érosion des repères culturels baka : la langue, la musique polyphonique et les rites s'étiolent à mesure que l'écosystème se fragmente. Francis Igor Bodja, assistant réalisateur et membre de la communauté, évoque aussi les tensions avec les voisins bantous autour des terres et des plantations. Le ministre camerounais des Arts et de la Culture, Pierre Ismaël Bidoung, a reconnu que la culture des peuples autochtones constitue « une richesse inestimable » exigeant un engagement collectif.

Au-delà du cas camerounais, la situation des Baka illustre une tendance plus large dans le bassin du Congo, où les peuples forestiers subissent la conversion de leurs territoires. En République démocratique du Congo, par exemple, des communautés forestières voient elles aussi leurs zones de chasse et de cueillette se réduire sous l'effet de l'exploitation forestière et minière. Des travaux de chercheurs montrent que la sédentarisation et la perte d'accès aux ressources sauvages modifient profondément les régimes alimentaires de ces communautés. La préservation du patrimoine baka ne se réduit donc pas à une question culturelle : elle engage la capacité de la forêt à remplir ses fonctions écologiques et à soutenir les populations qui en sont les gardiennes historiques. La préservation des Baka et de leur forêt exige une reconnaissance de leurs droits fonciers et une application rigoureuse des réglementations environnementales. Sans cette reconnaissance, les savoirs ancestraux et la biodiversité qu'ils protègent risquent de disparaître ensemble, emportant un pan irremplaçable du patrimoine de l'Afrique centrale.

C.S

ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

ATELIER DE FORMATION SUR LA PROTECTION DU CLIMAT À SIDI BEL ABBAS

Les travaux d'une session de formation sur " la pédagogie appliquée à la sensibilisation sur la transition énergétique et à la protection du climat " se poursuivent à Sidi Bel-Abbes, à l'initiative de l'association "Chabab Moutatawie" (Jeunesse bénévole), et ce, dans le cadre du projet " Communes vertes 2 ", a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs.

Le président de l'association organisatrice, Ahmed Aidoun a précisé que cette initiative, lancée hier mardi, s'inscrit dans le cadre des efforts de l'association visant à sensibiliser à l'importance des énergies renouvelables et à la préservation du climat, soulignant que la session vise à doter les adhérents d'outils pédagogiques simplifiés et interactifs à même de transmettre ces concepts aux élèves du cycle primaire.

Le même intervenant a ajouté que l'organisation de cette session intervient suite à une formation dont a bénéficié l'association, supervisée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, en collaboration avec des organismes et associations allemands spécialisés, dans le cadre du projet " Communes vertes 2 ", ce qui permet de renforcer les capacités des acteurs associatifs et d'élargir leur contribution à la diffusion de la culture environnementale et à la promotion des comportements écoresponsables.

Cette initiative, qui se poursuit jusqu'à demain jeudi, s'inscrit dans la dynamique que connaît la société civile dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, visant à accompagner les efforts publics en matière de renforcement du développement durable et d'ancrage de la citoyenneté environnementale, notamment auprès des générations montantes.

R.ENV

SANTÉ

DRAME DANS UNE MINE D'OR EN INDONÉSIE

TROIS MINEURS MORTS ET 23 PIÉGÉS SOUS TERRE

Les secours ont retiré trois morts d'une mine d'or illégale inondée en Indonésie où 23 autres mineurs sont toujours piégés à la suite de fortes précipitations, a indiqué mercredi un responsable.

De fortes pluies lundi sur le district de Bogor, à 60 km au sud de Jakarta, ont fait déborder une rivière voisine, provoquant l'inondation de la mine clandestine et piégeant plus d'une vingtaine de mineurs, a déclaré Hendra Rochmawan, porte-parole de la police de Java occidental. Les autorités ont été alertées de la situation mardi, a-t-il ajouté.

Les secouristes ont extrait trois corps du site mercredi, a indiqué dans un communiqué Desiana Kartika Bahari, responsable de l'agence locale de recherche et de sauvetage.

"Les trois victimes ont été retrouvées mortes et extraites de la fosse A, à une profondeur d'environ 30 à 40 mètres", a déclaré M. Desiana, ajoutant que les trois personnes n'ont pas encore été identifiées.Les secouristes recherchent les 23 mineurs toujours portés disparus, a-t-il encore indiqué.

Onze mineurs avaient réussi à s'extraire de la mine alors que les eaux inondaient le puits, a-t-il ajouté.

L'équipe conjointe de secours "déploie un effort maximal pour pénétrer dans le puits d'excavation, malgré les difficultés liées aux conditions météorologiques pluvieuses et à l'étroitesse de l'accès", a encore expliqué Hendra Rochmawan.

R.ENV

CATASTROPHE NATURELLE EN INDE

4 MILLIONS DE SINISTRÉS DANS LES INONDATIONS

Plus de 4 millions de personnes ont été affectées par les inondations qui ont touché 14 districts de l'Etat indien du Bihar, à la suite de pluies continues enregistrées au cours des cinq derniers jours, ayant entraîné la crue de plusieurs cours d'eau au-dessus des seuils de danger.

L'Autorité indienne de gestion des catastrophes a indiqué, dans un communiqué publié mercredi, que les précipitations persistantes avaient provoqué le débordement de nombreux fleuves et cours d'eau. Les fortes pluies enregistrées dans les zones de collecte des eaux au Népal ont également contribué à faire monter le niveau des rivières au-dessus des seuils de danger dans plusieurs localités, note la même source.

Selon le communiqué, quelque 4,02 millions de personnes ont été affectées par les inondations dans 514 villages, répartis sur 84 subdivisions administratives relevant des 14 districts concernés. Le centre météorologique a, de son côté, fait état de 79,6 mm de précipitations enregistrées dans l'Etat du Bihar depuis le début du mois de septembre, soit une hausse de 31 % par rapport à la normale.

R.ENV

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

5e CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'AADSML À ALGER

LA MÉDECINE LÉGALE AU SERVICE DE LA JUSTICE ET DE LA PREUVE SCIENTIFIQUE

Sous le slogan « Preuves scientifiques en médecine », l'Académie algérienne pour le développement des sciences médico-légales (AADSML) a ouvert, hier mercredi, les travaux de sa cinquième conférence internationale consacrée au développement des sciences forensiques.

Par Ikram Haou



Ce cinquième congrès international, qui se déroule sur deux jours, réunit des médecins spécialistes et des experts en médecine légale algériens et étrangers, ainsi que des magistrats, des officiers de police judiciaire et des cadres spécialisés de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale.

À cette occasion, les participants ont mis en avant les progrès réalisés par l'Algérie dans le domaine de la médecine légale, tout en soulignant son rôle à l'échelle nationale et continentale.

Un autre axe majeur des travaux a porté sur l'importance de la médecine légale au service de la justice algérienne et de ses différents partenaires, notamment la police judiciaire, les professionnels de la santé, les justiciables et leurs familles.

Par ailleurs, plusieurs thématiques scientifiques ont été abordées lors de cette rencontre, portant notamment sur les dernières avancées et les progrès enregistrés en médecine légale au service de la preuve scientifique.

Il convient de rappeler que cet événement a été présidé, avant-hier, par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa. Les travaux sont, quant à eux, présidés par le professeur Rachid Belhadj, directeur de l'Académie algérienne pour le développement des sciences médico-légales (AADSML).

Pour mieux comprendre cette discipline, les sciences forensiques regroupent un vaste ensemble de disciplines scientifiques appliquées aux enquêtes judiciaires. Leur lien avec la médecine réside dans l'application des connaissances médicales et scientifiques aux investigations judiciaires, civiles et humanitaires à travers le monde. Souvent associées à la médecine légale, elles permettent notamment à la justice d'établir les causes et les circonstances d'un décès ou d'une atteinte à l'intégrité physique.

L'Algérie a, pour sa part, consolidé son rôle de référence régionale, notamment en Afrique, grâce à la modernisation de ses infrastructures scientifiques, au renforcement des effectifs spécialisés et à une étroite collaboration entre les secteurs de la santé, de la justice et de la sécurité. Autrement dit, les sciences forensiques appliquées à la médecine constituent un trait d'union entre l'investigation scientifique et le système judiciaire à l'échelle internationale. En Algérie, cette discipline est officiellement enseignée et intégrée aux cursus universitaires et hospitaliers sous l'appellation de médecine légale depuis les années 1970, avant de connaître une autonomisation complète en 1985.

De son côté, le professeur Rachid Belhadj a salué la participation enrichissante des différents intervenants à ce congrès. Il a souligné que cette rencontre représente une étape importante dans le parcours de l'Académie et constitue une occasion de poursuivre les efforts engagés depuis 2010 en vue de développer cette spécialité, d'enrichir la recherche scientifique et d'améliorer les pratiques professionnelles. Elle permettra également d'élargir les domaines de coopération avec les différentes spécialités et les institutions concernées par la médecine légale, a-t-il indiqué.

Il convient de rappeler que cet événement scientifique se tient à l'hôtel El Aurassi, à Alger, dans le cadre du renforcement des échanges et du partage des expériences scientifiques dans le domaine de la médecine légale.

I.H

ACTIVITÉS UNIVERSITAIRES À MASCARA

FORTE AFFLUENCE DES ÉTUDIANTS À LA JOURNÉE "PORTES OUVERTES" CONSACRÉE À L'ENTREPRENEURIAT

La journée portes ouvertes consacrée au Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, organisée mercredi dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, a enregistré une forte affluence d'étudiants, notamment ceux en fin de cursus universitaire.

Les expositions organisées à cette occasion, en collaboration avec les antennes locales de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), ainsi que de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), ont connu une importante participation des étudiants en fin de cursus universitaire.

Ces derniers ont ainsi pu découvrir les différents avantages et mesures incitatives proposés par les dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat dans le domaine de la création de micro-entreprises et de start-up.

Les rencontres de sensibilisation animées par les cadres des antennes des agences NESDA et ANGEM ont également suscité l'intérêt des étudiants porteurs de projets innovants souhaitant bénéficier de l'accompagnement et du soutien de ces deux organismes pour créer leurs entreprises. A cette occasion, ils ont soulevé plusieurs préoccupations et interrogations concernant les conditions et les modalités d'accès aux avantages et mesures incitatives destinés à la création de start-up et de micro-entreprises.

Dans le même contexte, un atelier de formation consacré à la gestion efficace des start-up et des micro-entreprises a été organisé au profit de 220 étudiants porteurs de projets innovants, issus des facultés des sciences exactes, des sciences et de la technologie, ainsi que des sciences de la nature et de la vie.

Dans une déclaration à l'APS, la directrice du Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, NouriaLaâla, a indiqué que cette journée portes ouvertes vise principalement à renforcer la culture entrepreneuriale chez les étudiants, en les encourageant à tirer profit des facilités et avantages proposés par les agences NESDA et ANGEM, ainsi que des services de la CASNOS, pour créer des start-up et des micro-entreprises.

Elle a ajouté que le centre propose aux étudiants porteurs de projets innovants, notamment ceux en fin de cursus universitaire, des formations dans le domaine de l'entrepreneuriat, tout en les accompagnant aux différentes étapes de la création de leurs start-up et micro-entreprises, en coordination avec les antennes locales des agences NESDA et ANGEM.

Le programme de cette journée portes ouvertes a également comporté plusieurs activités de sensibilisation, notamment des expositions, des rencontres de proximité et des ateliers destinés à présenter les avantages et mesures incitatives proposés par les dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat, ainsi qu'à mettre en lumière les services offerts par la CASNOS aux étudiants porteurs de projets innovants désireux de créer des start-up et des micro-entreprises.

Un espace a également été réservé à la présentation des activités du Centre de développement de l'entrepreneuriat, de ses missions et des différents services qu'il met à la disposition des étudiants.

Le programme de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat se poursuit au sein de la même université. Il a été élaboré par le Centre de développement de l'entrepreneuriat, en coordination avec la Direction de l'incubateur universitaire et les différents dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat.

Il prévoit plusieurs activités scientifiques, notamment des ateliers de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat, des conférences et des journées d'étude consacrées à des thématiques liées à ce domaine, ainsi que des expositions visant à présenter des projets innovants dans différentes spécialités scientifiques.

R.S

VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES

UN FLÉAU UNIVERSEL NÉCESSITANT UNE MOBILISATION ACCRUE

Les violences à l'égard des femmes et des filles constituent une "honte universelle" qui touche tous les pays et toutes les communautés, nécessitant davantage d'efforts pour mettre un terme à ce phénomène et garantir aux victimes justice, sécurité et dignité, a affirmé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

"La violence à l'égard des femmes et des filles est une honte universelle qui touche tous les pays et toutes les communautés", souligne Guettres, dans un message publié mercredi, sur les réseaux sociaux à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, observée le 25 novembre.

L'appel de Guterres met en évidence le caractère mondial de ce fléau qui continue de porter atteinte aux droits fondamentaux des femmes et des filles. Il insiste sur le droit de ces dernières à vivre à l'abri de la peur et à évoluer dans un environnement leur permettant de développer pleinement leurs capacités et de réaliser leur potentiel.

Guterres souligne, dans ce contexte, "la nécessité de mettre fin à toutes les formes de violence, de combattre l'impunité et de garantir l'accès à la justice, à la protection et à une vie digne pour toutes les femmes et les filles".

La lutte contre ces violences nécessite ainsi une mobilisation soutenue des Etats et des communautés, ainsi que des mesures concrètes visant à protéger les victimes, à prévenir les agressions et à assurer que leurs auteurs répondent de leurs actes.

Au-delà des déclarations de principe, l'enjeu demeure celui de faire de la sécurité, de la dignité et de la liberté des femmes et des filles des droits effectifs, indépendamment de leur pays ou de leur milieu social.

R.S

ACTUALITÉS SPORTIVES

FOOT/LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

LE MC ALGER EN TANZANIE POUR AFFRONTER YOUNG AFRICANS

La délégation du MC Alger a quitté mardi soir le territoire national à destination de la Tanzanie, en prévision de son match face à la formation locale de Young Africans, prévu samedi à 14h00 (heure algérienne), pour le compte de la première journée de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique.



La délégation du MC Alger a quitté mardi soir le territoire national à destination de la Tanzanie, en prévision de son match face à la formation locale de Young Africans, prévu samedi à 14h00 (heure algérienne), pour le compte de la première journée de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique.

SPORT UNIVERSITAIRE

SIDI BEL-ABBES ABRITE UNE RENCONTRE DU REGROUPEMENT TECHNIQUE RÉGIONAL DE LA RÉGION OUEST

L'université "Djillali Liabès " de Sidi Bel-Abbes a abrité les travaux du regroupement technique régional de la région Ouest, en présence de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de cadres de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU) et de la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU).

Les activités de cette rencontre technique et organisationnelle, tenue mardi soir à la salle de conférences "Docteur Gaâfour Youcef ", se sont déroulées en présence du sous-directeur de l'animation estudiantine à la direction de la vie estudiantine, représentant le ministère de tutelle, Azzedine Rebika, aux côtés des directeurs des activités scientifiques, culturelles et sportives, des chefs de services de contrôle et de coordination, ainsi que des présidents des ligues sportives universitaires des wilayas de l'Ouest du pays.

Dans son intervention, Azzedine Rebika a affirmé que les regroupements régionaux s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du secteur visant à dynamiser la vie estudiantine et à faire du campus universitaire un espace vital pour la créativité et l'excellence sportive, soulignant qu'une coordination rigoureuse entre les directions des activités et les ligues de wilayas constitue le garant essentiel de la réussite de la saison sportive universitaire et du rehaussement du niveau de compétitivité.

Pour sa part, le secrétaire général de la Fédération algérienne du sport universitaire, Ryad Boukhebla, a expliqué que cette rencontre représente une étape technique charnière pour arrêter le calendrier annuel et unifier les normes organisationnelles et d'arbitrage à travers l'ensemble des wilayas de l'Ouest, mettant en avant que l'objectif suprême consiste à élargir la base de la pratique sportive chez les étudiants et à améliorer la qualité de la préparation aux compétitions nationales et internationales.

Dans le même sillage, la sous-directrice à l'Office national des œuvres universitaires, Sabrine Bensghir, a mis en exergue le rôle central des œuvres universitaires dans l'accompagnement des sportifs universitaires, réaffirmant le souci de l'Office d'assurer toutes les conditions adéquates en matière d'hébergement, de restauration et de transport afin de faciliter la participation des délégations estudiantines et de garantir le bon déroulement des manifestations sportives programmées.

De son côté, le professeur Bouziani Merahi a souligné que l'accueil par l'université de ce rendez-vous reflète son engagement permanent à soutenir le mouvement sportif universitaire et à accompagner toutes les initiatives visant à animer la vie estudiantine, insistant sur l'importance majeure de telles rencontres techniques pour unifier les visions et définir les mécanismes de coordination sur le terrain entre les différents acteurs.

A noter que le programme de ce regroupement technique régional concerne plusieurs disciplines de sports collectifs, à l'instar du football, du basketball, du handball et du volleyball, en prévision des prochaines échéances et championnats nationaux universitaires. **R.S**

FOOT/ ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE

LES "VERTES" ENTAMENT LEUR STAGE À SIDI MOUSSA



La sélection algérienne féminine de football a entamé, mardi, son stage de préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), qui se poursuivra jusqu'au 5 décembre prochain, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), mercredi.

Ce regroupement sera ponctué par une double confrontation amicale face au Nigeria. La première rencontre est programmée le 30 novembre au stade du 5-Juillet 1962 d'Alger, à partir de 18h00, tandis que la seconde aura lieu le 4 décembre au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, à 17h00.

La majorité des joueuses convoquées par le sélectionneur national, Farid Benstiti, a rejoint le CTN de Sidi Moussa en début de soirée. A leur arrivée, un premier groupe de joueuses a effectué une légère séance de décrassage en salle, marquant ainsi le début de ce rassemblement.

Les choses sérieuses débuteront dès ce mercredi avec un programme de travail biquotidien prévu par le staff technique, afin de permettre aux Vertes de préparer dans les meilleures conditions ces deux rendez-vous amicaux face à l'une des sélections majeures du continent africain.

Les coéquipières de Lina Boussaha restent sur une qualification au 3e tour des éliminatoires des Jeux Olympiques JO-2028 de Los Angeles, obtenue en octobre dernier aux dépens de la République centrafricaine (aller : 8-0, retour : 7-0). Les deux manches se sont disputées en Algérie. Elles affronteront au prochain tour le Burkina Faso, entre février et mars 2027.

La campagne qualificative est organisée en cinq tours jusqu'au 4 décembre 2027. A l'issue de ce parcours, les deux équipes finalistes décrocheront les billets de la Confédération africaine de football (CAF) pour le tournoi olympique féminin, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

Elle comporte également six milieux de terrain : Benkhemassa, Benhaoua, Mahdaoui, Abdelkader, Boukhelda et Zougrana, ainsi que huit attaquants : Bouchareb , Ferhat, Konaté, Naïdji, Bangoura, Ndomwimoy, Aziz et Bayazid.

Le représentant algérien ambitionne de réussir son entrée en lice dans cette phase de groupes, qui comprend également le club égyptien du Zamalek et le Club Africain tunisien. Le Doyen accueillera la formation égyptienne lors de la deuxième journée, prévue au début du mois de décembre prochain. **RS**

FOOT/MONDIAL-2026 U17

YACINE ABED, L'ÉTOILE MONTANTE QUI PORTE LES ESPOIRS DU FOOTBALL ALGÉRIEN

Révélation de l'équipe nationale algérienne des moins de 17 ans au Mondial-2026 au Qatar, le jeune attaquant Yacine Abed (16 ans) s'est imposé en deux rencontres comme le fer de lance offensif des "Verts", suscitant l'intérêt des observateurs et de plusieurs techniciens étrangers.

Originaire d'Oran, où il est né le 6 janvier 2010, ce pur produit de l'académie du Paradou AC incarne le renouveau du football algérien. Doté d'une grande aisance technique et un gabarit athlétique (1,80 m), cet ailier gauche de formation, capable également d'évoluer sur le flanc droit ou en pointe, fait déjà partie des cadres de la catégorie U17 de la sélection algérienne.

Propulsé sur le devant de la scène continentale lors de la dernière CAN U17, Yacine Abed a franchi un nouveau palier lors de la phase finale de la Coupe du monde U17 2026. Buteur dès le match d'ouverture face au Chili (défaite 4-2), le jeune Oranais a surtout marqué les esprits lors de la deuxième journée contre le Monténégro, en inscrivant un doublé décisif (2-1), dont un second but inscrit en solitaire à dix minutes du terme après avoir pourtant manqué un premier penalty plus tôt dans la rencontre.

Il a offert à la sélection algérienne la toute première victoire de son histoire dans un Mondial de la catégorie. Elu homme du match, il affiche désormais un bilan de trois réalisations en deux sorties. Au-delà de ses performances au Mondial-2026 de la catégorie, l'avenir de celui que la presse spécialisée surnomme déjà le "nouveau Youcef Belaïli", fait l'objet d'une attention particulière. Convoité au Qatar, notamment par la formation d'Al Ahli Doha, le jeune prodige est suivi de près par plusieurs recruteurs étrangers présents en force à Doha. En attendant de trancher sur la suite de sa carrière en club, Yacine Abed et ses coéquipiers préparent le troisième et dernier match du groupe J, face à la République dominicaine, vendredi 27 novembre, avec en ligne de mire une qualification historique pour les huitièmes de finale **RS**

ACTUALITÉS SOCIOCULTURELLES

POUR L'HISTOIRE

LES SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS, ACTEURS DE LA PRÉSERVATION DE LA MÉMOIRE NATIONALE

La contribution des Scouts musulmans algériens (SMA) à la lutte pour l'indépendance et leur rôle dans la transmission de l'histoire de la Révolution de libération aux jeunes générations ont été au centre de la sixième édition de « La Tribune des Scouts algériens », organisée mercredi à Alger.

Par Yousra Dali



Cette rencontre, initiée par les SMA en collaboration avec l'association « Mechâal Echahid », dans le cadre du Forum de la mémoire du quotidien El Moudjahid, s'est tenue sous le slogan : « Sur les traces de Novembre, nous bâtissons les générations de demain ». Les participants ont rappelé l'importance du mouvement scout dans le combat national, en soulignant qu'il a constitué, dès ses débuts, un espace de formation patriotique et de mobilisation contre le colonialisme.

Intervenant à cette occasion, le commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, a rappelé que le mouvement scout avait toujours placé la défense de la liberté au cœur de son engagement. Il a également salué la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de faire du 27 mai la Journée nationale des Scouts musulmans algériens. Selon lui, cette reconnaissance officielle témoigne de l'importance du parcours historique de cette organisation et de sa contribution au service de la nation.

Abderrahmane Hamzaoui a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de préserver les traces de cet engagement historique. Il a notamment appelé à recueillir et à archiver les témoignages, les documents et les souvenirs liés au parcours des scouts, en accordant une attention particulière à leurs martyrs et aux personnalités qui ont marqué l'histoire du mouvement. Il a également souligné l'importance de la numérisation et des nouveaux moyens de communication pour rendre cette mémoire accessible aux jeunes et lutter contre toute tentative de déformation de l'histoire nationale.

Le responsable des SMA a aussi plaidé pour une meilleure intégration de la mémoire nationale dans les programmes éducatifs et les activités de formation. Il a estimé que les jeunes ont un rôle essentiel à jouer dans la continuité de cet héritage historique. Pour lui, les idéaux de la Révolution de Novembre doivent se traduire concrètement dans leur quotidien, notamment par le travail, l'acquisition du savoir, le sens du devoir et l'engagement au service du pays.

De son côté, le moudjahid Aïssa Kacemi a rappelé la contribution déterminante des Scouts musulmans algériens à l'éveil de la conscience nationale durant la Révolution de libération. Il a expliqué que le mouvement ne se limitait pas à l'encadrement éducatif et moral des jeunes, mais qu'il participait également à leur préparation à la lutte contre le colonialisme français et au recouvrement de la souveraineté nationale.

Les interventions ont ainsi mis en évidence l'importance de préserver l'héritage du mouvement scout et de transmettre aux nouvelles générations les valeurs de patriotisme, de liberté et de sacrifice qui ont marqué son engagement dans le combat pour l'indépendance.

Y.D

ENSABLEMENT AU SAHARA

UNE CARTOGRAPHIE DES ZONES À RISQUE ET DES SOLUTIONS PRÉVENTIVES PRÉCONISÉES

La nécessité de cartographier les zones exposées à l'ensablement dans les régions sahariennes et de développer des techniques de prévention adaptées a été soulignée mercredi à Alger, lors d'une rencontre scientifique consacrée à ce phénomène et à ses impacts. Organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) sous le thème "L'ensablement : les défis environnementaux et les techniques de prévention", cette rencontre a permis de mettre en lumière les risques liés à l'accumulation du sable dans les régions arides et semi-arides, ainsi que les solutions à mettre en œuvre pour en limiter les effets.

Intervenant à cette occasion, la professeure Fatoum Lakhdari, agroécologue, a estimé que l'établissement d'une cartographie des zones à risque constitue un préalable indispensable dans la lutte contre ce phénomène. Elle a également insisté sur la prise en compte des spécificités des territoires sahariens dans les politiques d'aménagement, notamment à travers la préservation des oasis, dont elle a souligné le rôle écologique et climatique.

"La palmeraie contribue notamment à créer un microclimat favorable aux cultures, à l'élevage et aux populations", a-t-elle expliqué.

Abordant la question de l'habitat dans le Sud, Mme Lakhdari a plaidé pour la réalisation de constructions mieux adaptées aux conditions climatiques locales et le développement des espaces verts, en vue d'améliorer le cadre de vie et de renforcer l'attractivité des territoires sahariens. De son côté, Nouar Belghabra, chercheur au Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), a appelé à cartographier les zones à risque, à actualiser les textes réglementaires pour intégrer l'ensablement dans la classification des risques naturels majeurs et à prendre en compte ce phénomène à toutes les étapes des projets de développement dans les régions sahariennes, de leur conception à leur exploitation et leur maintenance.

Pour sa part, Mohamed El Kamel Essbaa, chercheur au CRSTRA, a présenté une technique aérodynamique baptisée "zéro sable", développée dans le cadre du programme national sur la sécurité énergétique pour protéger les installations pétrolières et gazières contre l'accumulation du sable.

Cette technique utilise la vitesse et l'énergie du vent pour limiter le déplacement du sable vers les installations à protéger. Elle repose également sur l'utilisation de matériaux naturels disponibles localement, notamment des sols à caractère calcaire ou gypseux, peu coûteux et faciles à mettre en œuvre, a-t-il expliqué.

Selon le chercheur, un modèle pilote de cette technique est installé depuis juin 2023 au niveau d'une installation de Sonatrach à Hassi Messaoud (MFD OMP 57 LHDP), sans qu'aucune opération de désensablement n'ait été nécessaire depuis sa mise en place.

Il a souligné le potentiel de généralisation de cette technique à d'autres champs pétroliers du Sahara algérien et à ceux d'autres pays, ainsi que les possibilités de transfert de cette technologie vers d'autres régions désertiques confrontées aux problèmes d'ensablement.

Il a également fait état de démarches engagées avec la direction régionale de Sonatrach en vue d'étendre son utilisation à d'autres installations, précisant que le projet a fait l'objet d'un dépôt de brevet auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI).

RC

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

UNE SESSION DE FORMATION AU PROFIT DES EMPLOYÉS DE LA CNAC

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a organisé, mercredi, une session de formation spécialisée au profit des employés de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), consacrée à la protection des données personnelles des affiliés à la Caisse, indique un communiqué de l'ANPDP.

Cette session s'inscrit dans le cadre de "l'accompagnement du processus de transformation numérique que connaît l'administration publique et du renforcement des efforts visant à ancrer la culture de la protection des données à caractère personnel", précise la même source.

Cette initiative revêt une importance particulière au regard de la nature des missions de la CNAC, notamment en matière d'accompagnement des bénéficiaires dans leur parcours de réinsertion professionnelle et de recherche d'emploi, ainsi que de soutien à la création de micro-activités, de contribution au maintien des postes d'emploi et de promotion de l'emploi.

Ces missions impliquent le traitement de données à caractère personnel portant notamment sur l'identité, le parcours professionnel et la situation sociale et financière, ce qui "nécessite une attention particulière à leur protection, ainsi qu'à la garantie de leur confidentialité et de leur sécurité".

Cette session de formation vise ainsi à "renforcer les connaissances juridiques et pratiques des participants en matière de protection des données à caractère personnel". Elle a notamment porté sur "la clarification des obligations légales incombant au responsable du traitement, en mettant l'accent sur les mesures techniques et organisationnelles à adopter pour sécuriser les bases de données, les systèmes et les plateformes numériques, et prévenir les risques d'accès non autorisé, de fuite ou d'utilisation illicite des données, à même de garantir leur intégrité et leur confidentialité".

RC

SOUK AHRAS

LE 12e FESTIVAL NATIONAL DE MUSIQUE ANDALOUSE DU 19 AU 23 DÉCEMBRE

La douzième édition du festival culturel national de musique andalouse se tiendra du 19 au 23 décembre prochain à Souk Ahras, a-t-on appris mercredi auprès du commissariat du festival.

Cette édition placée sous le thème "de l'Ibérie à Taghaste, mélodie andalouse éternelle" verra la participation de plus 100 artistes et instrumentalistes et quatre associations spécialisées en ce genre musical, a précisé à l'APS le chargé de communication du commissariat, Ahmed Alia.

La manifestation qui porte le nom de "Mohamed El Badi Ababsia", artiste chahid originaire de Souk Ahras verra la participation de figures artistiques représentant les trois écoles musicales de l'Ouest, du Centre et de l'Est qui, cinq jours durant animeront des concerts dans les différentes variantes de la musique andalouse dont El Gharnatti, Essanaa et El Malouf, a ajouté la même source.

Des grands noms de la musique andalouse de Tlemcen, de Mostaganem, d'Alger, de Tipaza, de Constantine, d'Annaba, de Guelma, de Mila, de Skikda et de Souk Ahras participeront à cette manifestation artistique.

Le programme du festival qui aura lieu à la maison de la culture "Tahar Ouettar" comporte un concours artistique entre les associations participantes qui sera sanctionné par le décernement de primes et attestations d'honneur aux lauréats.

Des conférences et des communications seront également animées à l'occasion par des chercheurs spécialisés en patrimoine musical qui mettront en exergue l'évolution historique de la musique andalouse en plus de la tenue d'une exposition des produits artisanaux et des instruments musicaux, selon la même source.

Ce festival s'inscrit dans le cadre des efforts visant la sauvegarde de la musique andalouse, la valorisation du patrimoine culturel national, la consolidation de la place de Souk Ahras en tant que berceau de cette musique authentique, la préservation de l'identité culturelle algérienne et la promotion de la création artistique, a-t-on indiqué.

R.C

DES VÉRITÉS... DES FAITS ET DES VÉRITÉS...

SOUS L'ÉGIDE DE L'OCCIDENT

L'APOLOGIE DU GÉNOCIDE EST DEVENUE TOUT À FAIT RESPECTABLE

(1re PARTIE)

Les gouvernements occidentaux disposent de nombreux leviers pour mettre fin à l'abomination morale et juridique qu'est le génocide israélien à Gaza. Ils choisissent simplement de ne pas les actionner.

Par Jonathan Cook
In mondialisation.ca, 24 novembre 2026



La Convention sur le génocide, rédigée en 1948 et inspirée par le travail d'un avocat juif polonais qui avait échappé à l'Holocauste, ne pourrait être plus claire.

Entre autres dispositions, elle définit le crime de génocide comme « le fait d'infliger délibérément à un groupe [national, ethnique, racial ou religieux] des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ».

« Délibérément » indique qu'il doit y avoir intention.

Depuis des mois, les Nations unies et les agences d'aide internationales avertissent qu'Israël bloque l'acheminement de l'aide vers Gaza, mettant davantage en péril la survie de quelque deux millions de Palestiniens qui vivent déjà dans les conditions les plus inhumaines.

La campagne de bombardements israélienne, qui dure depuis trois ans, a déjà organisé, pour ceux qui y ont survécu, leur dénuement total et leur dépendance à l'égard des aumônes de la communauté internationale.

Cette semaine, Israël a été contraint de rendre publics ses propres chiffres sur l'aide, et ils corroborent de façon retentissante ces avertissements.

Depuis qu'Israël a accepté un cessez-le-feu à Gaza il y a un peu plus d'un an, il a rompu son engagement — mois après mois — de laisser entrer des fournitures humanitaires dans l'enclave.

Une demande d'accès à l'information adressée par le quotidien Haaretz montre que, depuis mars, les camions d'aide entrant dans l'enclave ne se sont jamais approchés du nombre qu'Israël avait convenu comme nécessaire pour répondre aux besoins fondamentaux de la population.

PÉNURIES CRITIQUES

Selon les termes du cessez-le-feu, Israël devait laisser entrer 18 200 camions par mois, soit 600 par jour.

En mars dernier, Israël n'en a laissé entrer qu'un quart : 4 779.

En avril, seuls quelques centaines de camions de plus sont entrés. En mai, la moitié du nombre convenu était autorisée à entrer à Gaza. Le meilleur mois, septembre, Israël a approuvé un peu plus de 13 000 camions — 30 % de moins de convois que ce à quoi il s'était engagé.

Cela n'a pas marqué un tournant. Le mois dernier, le chiffre est retombé à un peu plus de 6 500, à peine plus d'un tiers du nombre promis.

Au cours des huit derniers mois, il y a eu un déficit d'un peu plus de 74 000 camions, soit plus de la moitié de l'aide qu'Israël lui-même avait reconnue, il y a un an, comme nécessaire pour nourrir, abriter et soigner la population.

Les fournitures de base dont la population de Gaza est privée comprennent la nourriture, le carburant, les médicaments et le matériel médical, ainsi que les matériaux pour construire des abris temporaires et réparer les infrastructures.

La nourriture est la principale forme d'aide qui passe, selon des sources israéliennes citées par Haaretz.

Mais même cela est loin d'être suffisant.

Selon les estimations de l'ONU, seuls trois pour cent des terres agricoles d'avant-guerre de l'enclave peuvent encore être cultivés, et presque aucun de son bétail n'a survécu. Israël a interdit aux bateaux de pêche de Gaza de prendre la mer.

Pour les habitants de Gaza, c'est l'aumône de l'aide ou la famine.

Et par-dessus le blocus des camions entrant à Gaza, Israël a interdit à des dizaines d'organisations humanitaires de participer aux opérations de secours — notamment parce que ces organisations ont eu la témérité de rendre public le fait qu'Israël a violé à plusieurs reprises ses engagements en matière de fourniture d'aide.

Le blocus d'Israël a entraîné des pénuries critiques de tentes, de médicaments et de désinfectants. Les organisations humanitaires manquent aussi des fournitures nécessaires pour réparer les pompes à eau et les systèmes d'évacuation des eaux usées, fournir des abris et sécuriser les bâtiments endommagés. Même le bois d'œuvre est refusé.

Le prétexte d'Israël — un prétexte qui met en pièces la Convention sur le génocide — est que ces matériaux pourraient être utilisés par le Hamas alors qu'il affronte l'une des nations les plus lourdement armées de la planète, qui occupe illégalement Gaza depuis des décennies.

Le problème est devenu encore plus aigu ces dernières semaines — au moment même où Israël a de nouveau réduit le nombre de camions d'aide — alors que des tempêtes hivernales ont balayé Gaza, endommageant ou emportant des tentes.

Ce mois-ci, quelque 40 000 tentes, abri précaire pour 200 000 Palestiniens, ont été inondées, souvent par des eaux usées provenant de fosses d'assainissement débordées, ce qui provoque la propagation accrue de maladies pour lesquelles il n'y a aucun médicament.

Selon l'ONU, quelque 150 000 tentes — ainsi que des centaines de milliers de bâches, de couvertures et de matelas — sont bloquées à l'extérieur de Gaza, Israël refusant leur entrée.

Israël a aussi bloqué un projet de 3 millions de dollars visant à réparer un bassin d'eaux pluviales à Gaza-ville, qu'il avait initialement approuvé avec le Conseil de la paix de Donald Trump. La prochaine fois qu'il y aura de fortes pluies, il est probable qu'il déversera des eaux d'égout sur les campements de tentes de la zone.

UNE CONDAMNATION À MORT

Comme si cela n'était pas assez désastreux, Israël a aussi refusé l'entrée à Gaza de pièces détachées pour véhicules, de pneus et d'huile moteur. La flotte de camions vieillissants nécessaire pour transporter l'approvisionnement déjà limité en aide depuis les postes frontières jusqu'aux centres de distribution à l'intérieur de l'enclave est sur le point de s'effondrer.

Nahed Shuhaiber, président d'une association de transporteurs de Gaza, a déclaré à Haaretz : « L'armée israélienne a détruit tous les garages et tous les entrepôts de pièces détachées. »

Il a ajouté : « Chaque jour il y a des pannes, et les chauffeurs ont peur de conduire parce qu'il pourrait y avoir une attaque et que les soldats [israéliens] leur tireront dessus s'ils sortent du véhicule. »

Le ministère de la Santé a de même averti que les minibus utilisés pour transporter les équipes médicales dans les villes de tentes de Gaza tombent de plus en plus en panne.

Ils sont devenus une bouée de sauvetage pour des communautés assiégées depuis qu'Israël a bombardé tous les établissements médicaux de l'enclave.

Cette semaine, Israël a tourné en dérision le « cessez-le-feu » qu'il n'a cessé de violer tout au long de l'année écoulée.

Il a poussé des chars et des forces terrestres dans le centre de Gaza au-delà de ce qu'on appelle la « ligne jaune », qu'il a utilisée pour s'emparer d'environ 70 pour cent de l'enclave. Les habitants ont reçu l'ordre de fuir une fois de plus pour sauver leur vie. Dans son rôle familier d'avocat de la défense d'Israël, la BBC a décrit l'invasion d'Israël comme une « opération terrestre rare » [sic].

Israël a tué plus de 1 600 Palestiniens et en a blessé plusieurs milliers d'autres depuis que le cessez-le-feu a été convenu. Le ministère de la Santé de Gaza a averti que, en raison des restrictions imposées par Israël aux évacuations médicales, plus de 21 000 personnes se voient refuser les soins à l'étranger dont elles ont un besoin urgent.

Ce qui signifie que les demandes pesant sur ce qui reste des services de santé de Gaza ne cessent de croître.

Une grande partie de la population a une immunité considérablement réduite après des années de malnutrition. Son exposition aux maladies a augmenté à mesure que l'infrastructure sanitaire de l'enclave s'est effondrée.

Les complications dues à des blessures et à des traumatismes insuffisamment soignés, causés par les frappes aériennes israéliennes, sont répandues. Et les soins aux femmes enceintes et aux malades chroniques sont rendus beaucoup plus complexes par les conditions désastreuses que la population endure.

Néanmoins, Israël a veillé à ce que l'accès aux services de santé soit très limité.

Selon l'ONU, plus de la moitié des établissements médicaux ne fonctionnent plus du tout. Et seule une poignée des 37 hôpitaux de la Bande — tous bombardés par Israël au cours des trois dernières années — fonctionnent partiellement.

L'un d'eux, l'hôpital Nasser, le plus grand hôpital du sud de Gaza, a de nouveau reçu un coup direct d'un missile israélien la semaine dernière — au moins la septième attaque contre l'établissement depuis octobre 2023.

La dernière frappe aérienne a provoqué une ouverture béante dans son service de chirurgie, tuant six personnes, dont le chirurgien, le Dr Rizk Abu Shaira, et un patient de 13 ans, Jihad Abu Teilkh, dont il avait sauvé la vie quelques jours plus tôt. Plus de 30 autres personnes ont été blessées. Israël a recouru à l'excuse qu'il ressort chaque fois qu'il a attaqué un hôpital au cours des trois dernières années : le Hamas l'utilisait soi-disant, en l'occurrence comme « centre de torture ».

Israël a fait du bombardement d'hôpitaux un événement si routinier — même durant un prétendu cessez-le-feu — que l'attaque contre l'hôpital Nasser a à peine fait l'actualité. Pour les médias occidentaux, c'était simplement une preuve supplémentaire de la « fragilité » du cessez-le-feu inexistant.

Mais pour certains dans le sud de Gaza, la destruction supplémentaire de cet important établissement médical sera une condamnation à mort.

J.C (À SUIVRE…)

INTERNET

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LA FILLE QUI PARLAIT AUX VAGUES

À Abidjan, là où la lagune Ébrié embrasse la mer, vivait une fille qu'on appelait Aya.

Aya n'était pas comme les autres. Quand tout le monde allait au marché de Treichville, elle, elle allait s'asseoir seule sur les rochers de Port-Bouët, les pieds dans l'eau, à écouter.

Car Aya entendait ce que personne n'entendait : les vagues parlaient.

Un soir, alors que le soleil devenait orange comme une mangue mûre, une vague plus vieille que les autres lui murmura :

> « Aya, sous l'eau dort une clé. Celui qui la trouvera pourra exaucer un seul vœu. Mais attention... la clé n'appartient qu'à celui qui n'en veut pas pour lui-même. »

Aya rentra chez elle, le cœur qui battait. Elle n'en parla à personne. Pas même à sa grand-mère, Maman Affoué, qui vendait des attiéké au bord de la route.

Pendant sept nuits, Aya plongea. La première nuit, elle ne trouva que des coquillages. La deuxième, un poisson qui riait.



La troisième, une vieille sandale perdue.

La septième nuit, fatiguée, elle allait abandonner quand elle vit quelque chose briller au fond : une petite clé en or, accrochée à un collier de perles bleues.

Elle la prit doucement. Aussitôt, la mer se tut. Tout devint calme.

Alors une voix immense sortit de l'eau :

« Que veux-tu, Aya ? De l'or ? Un palais ? Être la plus belle du monde ? »

Aya réfléchit. Elle pensa à Maman Affoué qui se levait à 4h du matin. Elle pensa à son petit frère Koffi qui rêvait d'aller à l'école mais n'avait pas de chaussures. Elle pensa à son quartier où l'eau manquait parfois.

Elle serra la clé contre son cœur et dit :

« Je ne veux rien pour moi. Je veux que plus jamais personne dans mon quartier n'ait soif. »

À cet instant, la clé fondit dans sa main comme du sel dans l'eau. Et de la lagune jaillit une source d'eau pure, claire, fraîche, qui ne s'est jamais tarie depuis.

On dit que si tu vas aujourd'hui à Port-Bouët, très tôt le matin, et que tu écoutes bien, tu entendras encore les vagues murmurer le nom d'Aya.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'Ouest, le 15/11/2026

LA SCÈNE LA PLUS ÉMOUVANTE DE L'HISTOIRE DES PENSEURS OCCIDENTAUX

L'année 1889 courait et le philosophe vivait dans une maison de la rue de Carlo Alberto à Turin (Italie). C'était le matin et Nietzsche se dirigeait vers le centre-ville, quand soudain, il est tombé sur une scène qui a changé sa vie pour toujours.

Il a vu un cocher frapper fort son cheval parce qu'il ne voulait pas avancer. L'animal était complètement épuisé Je n'avais pas la force. Pourtant, son propriétaire lançait le fouet contre lui, pour qu'il continue à marcher, malgré la fatigue.

Nietzsche était terrifié par ce qui se passait. Il s'est vite rapproché. Après avoir reproché le comportement du cocher, il s'est approché du cheval qui s'était effondré et l'a serré dans ses bras. Puis il a pleuré. Les témoins disent qu'il lui faisait des mots à l'oreille, que personne n'a entendu. Ils disent que les derniers mots du philosophe étaient : « Mère, je suis idiot ».

Puis il est devenu inconscient et son esprit s'est effondré. Nietzsche a cessé de parler pendant 10 ans jusqu'à sa mort. Il n'a jamais pu revenir à sa vie rationnelle depuis l'épisode du cheval. La police a été avertie de ce qui s'est passé. Le philosophe a été arrêté pour trouble à l'ordre public. Peu après, ils l'ont emmené dans un hôpital psychiatrique.

La société a déterminé que la performance de Nietzsche – câliner le cheval battu et pleurer avec lui – était une manifestation de sa folie.

Bien que beaucoup voient l'épisode du cheval comme une simple manifestation d'irrationalité, le produit de la maladie mentale, certains lui donnent aussi une signification moins aléatoire, plus profonde et consciente.

Milan Kundera, dans « L'insupportable légèreté de l'être », reprend la scène de Nietzsche en train de câliner le cheval battu et en larmes à ses côtés. Pour Kundera, les mots que Nietzsche a hurlé à l'oreille de l'animal étaient une demande de pardon. À son avis, il l'a fait au nom de l'humanité tout entière pour la sauvagerie avec laquelle l'être humain traite les autres êtres vivants. De nous avoir transformés en ennemis et de les avoir mis à notre service.

Nietzsche n'a jamais été caractérisé par un « animaliste » ou une sensibilité particulière à la nature. Mais il ne fait aucun doute que l'épisode de maltraitance a eu un impact énorme. Ce cheval était le dernier être avec lequel il a établi un contact réel et efficace. Plus qu'avec l'animal lui-même, c'est avec sa souffrance qu'il a trouvé une identité qui allait bien au-delà de l'immédiat. C'était une identification à la vie.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 8 octobre 2024

POUR BIEN JUGER, IL FAUT ÉCOUTER LES DEUX PARTIES



Si l'on parle de l'histoire du chaperon rouge, on trouve que le loup est méchant car c'est la fille elle-même qui raconte l'histoire, aujourd'hui je vais vous raconter l'autre version du loup , et c'est à vous de juger

Le petit loup raconte :

Mon grand-père était un loup mignon et adorable qui ne faisait jamais de mal à personne , un loup gentil qui était plein de tendresse, c'est la raison pour laquelle il décida de ne plus manger de viande, il se nourrissait seulement de plantes et de fleurs .

Dans le village qui se trouvait à proximité de la forêt, vivait "Chaperon rouge " avec sa grand-mère , une fille méchante pleine d'égoïsme.

Cette malfaitrice sortait chaque jour pour jouer dans la forêt, elle trouvait plaisir de détruire la nature, elle arrachait les fleurs et les plantes qui servaient de nourriture pour mon grand-père.

Le vieux-loup suppliait toujours Chaperon rouge de ne plus arracher les fleurs, cette dernière, au lieu de demander pardon, continuait à faire pire.

Mon grand-père décida finalement d'aller chez la grand-mère de Chaperon rouge pour se plaindre des agissements de sa petite fille, mais l'ironie c'est que la vieille femme était plus méchante que sa petite-fille , elle prit directement un bâton pour massacrer mon papi qui n'avait qu'une solution pour se défendre c'était de la pousser. La veille tomba et se cogna la tête contre le mur. Ce coup lui était fatal : elle rendit l'âme sur le champ !

C'était un accident ! Mon grand-père a été pris de panique en réalisant ce qui venait de se produire, il cacha la défunte et se déguisa afin de prendre l'apparence de la grand-mère pour que Chaperon rouge ne soit pas triste en apprenant la mort de sa mémé.

Quand cette méchante fille arriva , elle remarqua tout de suite que sa mamie avait une voix étrange et que ses oreilles et ses yeux étaient devenus immenses ! Elle devina que c'était le vieux loup qui s'était déguisé affolée, elle se précipita pour alerter les braconniers en criant :

Le loup a dévoré ma grand mère !

Le loup a dévoré ma grand-mère!

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 2/11/2026

ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:44	12:33	15:28	17:51	19:14

596 JOURS DE SÉQUESTRATION

LA FRANCE DÉTIENT UN DIPLOMATE ALGÉRIEN AU MÉPRIS DU DROIT INTERNATIONAL

Depuis le 8 avril 2025, les autorités françaises détiennent, en totale violation des conventions internationales, le diplomate algérien Smaïl R.

596 longs jours de détention provisoire, prolongée le 25 mars dernier témoignent d'un acharnement français contre un représentant de l'Etat algérien. La France de "la Déclaration des droits de l'homme", piétine le droit international.

Faut-il rappeler que Smaïl R. est un diplomate protégé par la Convention de Vienne de 1961 lui accordant une immunité très large, et un agent consulaire sous la protection de la Convention de 1963.

Il est un représentant officiel de la République Algérienne en exercice sur le territoire français qui ne saurait être traité comme un délinquant de droit commun ou un criminel.

Mais dans ce cas précis, la France semble s'éloigner des principes de diplomatie et d'éthique qui guident les relations internationales. Plus dramatique encore, Paris abandonne les exigences de justice et de droit qu'il présente pourtant comme des fondements de son discours républicain sur la scène internationale.

Dès la première audition et en s'adressant au diplomate algérien, le juge l'a menacé en lui disant : "je vais vous condamner vous et votre gouvernement", un magistrat au service de Retailleau.

Le diplomate algérien, on lui a fait subir des humiliations et des maltraitances en prison pour l'inciter à témoigner contre l'Etat algérien en contrepartie d'un asile en France pour en faire un opposant .

L'affaire du fonctionnaire algérien a mis à nu la duplicité française lorsque la raison politique asservit le Droit. Car, l'échéance électorale à venir, les élections présidentielles d'avril 2027,



y constitue un facteur déterminant.

Dans une France en situation de crise multiforme, entre autres politique, et en absence de solutions salutaires tangibles, l'aile politique de l'extrême droite a trouvé dans la haine de l'Algérie l'unique tremplin potentiel vers l'Elysée.

Est-il étonnant dans ce cas que l'arrestation de Smain R. ait eu lieu durant le "règne" de Bruno Retailleau sur le ministère de l'Intérieur français ? Ce chef de file de la"Haineusphère" politique et médiatique française qui a multiplié les provocations à l'encontre de l'Algérie a fait de ce qu'il qualifiait de "bras de fer" avec Alger une obsession sans limite, quitte à enfreindre tous les principes de la droiture politique et diplomatique.

Il a joué un rôle central dans cette affaire scabreuse défiant toutes les règles d'un Etat de droit. Car la détention du diplomate algérien est un scandale aussi bien dans le fond que dans la forme.

Faut-il rappeler que le fonctionnaire algérien, a été interpellé en pleine rue par des agents de sécurité français. Cette arrestation ostentatoire et mise en scène abjecte avaient dès lors donné le ton sur le mépris affiché des autorités françaises à la diplomatie algérienne et au droit international régissant la protection des agents consulaires et diplomatiques. Faut-il aussi insister sur les éléments d'enquête loin d'être crédibles qui ont conduit à son arrestation : Une insignifiante géolocalisation téléphonique?.

La France séquestre le diplomate algérien depuis 596 jours.

Retailleau n'est plus ministre de l'Intérieur depuis octobre 2025, Candidat à la présidence française, il a déclaré le 3 novembre dernier "Il faut normaliser les relations avec l'Algérie", mais la France continue de séquestrer depuis 596 jours un diplomate algérien sans raison valable.

Dès lors, il devient urgent de libérer Smaïn R. car cette situation ne doit plus durer. Cette détention en grave violation de la Convention de Vienne doit cesser. Et le diplomate algérien, doit le cas échéant, se faire expulser vers son pays comme il est d'usage dans les relations diplomatiques saines.

RE

SAHARA OCCIDENTAL

UN MÉDIA AMÉRICAIN MET EN LUMIÈRE LA PERSISTANCE DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME PAR LE MAROC

Un reportage publié par le site américain "BreakThrough News" a remis en lumière la situation des droits de l'homme au Sahara occidental, dans un contexte marqué par la persistance des critiques visant les pratiques marocaines et les restrictions imposées aux libertés d'expression et de rassemblement pacifique, à la suite des peines de prison prononcées contre quatre étudiants sahraouis pour leur participation à un rassemblement de solidarité avec les détenus politiques sahraouis.

Dans ce reportage signé par le journaliste Pavan Kulkarni, le média indique qu'un tribunal marocain à Rabat a condamné chacun des quatre étudiants à deux ans de prison, assortis d'une amende de 15.000 dirhams, pour avoir participé à un rassemblement pacifique organisé par les familles des détenus du groupe de Gdeim Izik, en vue d'exiger l'amélioration de leurs conditions de détention et la prise en charge de leurs besoins médicaux.

Il s'agit des étudiants Ibrahim Babit, Salah Eddine Sabbar, El Hussein Chehab et Mohamed El Mourabit, inscrits à l'université Ibn Zohr d'Agadir. Le reportage précise qu'ils ont été arrêtés le 12 octobre dernier, aux côtés de trois défenseurs sahraouis des droits de l'homme, qui ont été libérés par la suite sans poursuites judiciaires.

La même source a également fait état de l'interdiction faite à deux observatrices juridiques espagnoles, représentant l'Association internationale des avocats pour le Sahara occidental, d'accéder à la salle d'audience lors du procès tenu le 13 novembre, après deux reports, afin de suivre son déroulement et de vérifier le respect des garanties d'un procès équitable.

RI

PERFORMANCE

L'ALGÉRIE ENREGISTRE SON MEILLEUR SCORE À L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT DE L'E-GOUVERNEMENT POUR L'ANNÉE 2026

L'Algérie a enregistré, selon le rapport des Nations unies pour l'année 2026, son meilleur score à l'indice de développement de l'E-Gouvernement (IDEG) depuis 2022, réalisant ainsi une avancée dans le processus de développement de l'administration électronique, tout en maintenant son classement dans la catégorie des pays à niveau élevé (IDEG élevé), indique mercredi un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation (HCN).

L'Algérie a atteint en 2026 un score de 0,6317 à l'indice de développement de l'E-Gouvernement (IDEG), contre 0,5956 en 2024 et 0,5611 en 2022, soit son niveau le plus élevé depuis 2022, selon la même source.

Dans ce cadre, l'Algérie a enregistré une amélioration de son indice des services en ligne (OSI), dont le score est passé de 0,3320 en 2024 à 0,4363 en 2026, reflétant l'évolution du niveau des services gouvernementaux disponibles et les efforts déployés pour élargir leur numérisation et améliorer leur accessibilité aux citoyens. Cette évolution intervient dans le sillage des efforts nationaux continus visant à accélérer la transformation numérique, ainsi que des avancées structurelles et institutionnelles réalisées durant cette période, notamment la création du HCN en septembre 2023, en tant qu'instance supérieure chargée de piloter et de coordonner le processus de transformation numérique en Algérie.

Ces efforts portent également sur le développement des systèmes d'information gouvernementaux, le renforcement de l'interopérabilité et de l'échange de données entre les secteurs, le lancement du Portail national des services numériques (Dzair Digital Services), et la poursuite de l'élargissement de l'éventail des services publics accessibles via ce portail, en collaboration avec les différents départements ministériels et établissements publics.

RE

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 21 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ VIA LES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Des tentatives d'introduction de plus de (21) quintaux de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, dans diverses opérations menées à travers les Régions militaires, durant la période allant du 18 au 24 novembre courant, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts consentis dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 18 au 24 novembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national ", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "un détachement de l'ANP a saisi, à Bordj Badji Mokhtar, (3) mortiers, (5) lance-roquettes de type RPG-7, (4) mitrailleuses, (4) fusils mitrailleurs, (4) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, deux (2) drones, une importante quantité de munitions et d'autres effets".

Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont arrêté (4) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations", ajoute le bilan.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (37) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (21) quintaux et (22) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (231.888) comprimés psychotropes ont été saisis".

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Illizi, des détachements de l'ANP ont arrêté (91) individus et saisi (26) véhicules, (173) groupes électrogènes, (91) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "(11) autres individus ont été appréhendés et une (1) mitrailleuse légère, (5) fusils de chasse, (13.240) litres de carburants, (18) tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisies, et ce, lors d'opérations distinctes", poursuit la même source.

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (73) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (481) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan de l'ANP.

RA